



HAL
open science

Etudes archéologique du Sud-Vendée (85) entre plaine et bocage

Magali Watteaux

► **To cite this version:**

Magali Watteaux. Etudes archéologique du Sud-Vendée (85) entre plaine et bocage. Medieval Europe Paris, INHA, Sep 2007, Paris, France. hal-02338855

HAL Id: hal-02338855

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02338855v1>

Submitted on 30 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ETUDE ARCHEOGEOGRAPHIQUE DU SUD-VENDEE (85) ENTRE PLAINE ET BOCAGE.

Magali Watteaux

Doctorante – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
UMR 7041 Nanterre – Equipe « Archéologies Environnementales »

7/09/2007 – *Medieval Europe Paris - INHA*

Cette communication a pour but de présenter un travail en cours sur les modalités de la formation et de la transmission des héritages planimétriques dans un secteur original de 800 km², à cheval entre un bocage et une plaine ouverte, et bordé par l'ancien Golfe des Pictons aujourd'hui Marais poitevin.

En amont de cette analyse morphologique, nous avons mené une archéologie du savoir de certains concepts importants de la recherche sur l'histoire des paysages agraires, liés en grande partie à la période médiévale : le *bocage*, la *forme radio-concentrique* censément médiévale et la *naissance du village médiéval*. Nous renvoyons aux différents articles publiés sur ce sujet pour l'exposé des arguments¹. Ces études d'historiographie critique nous ont permis de mieux appréhender un secteur géographiquement à cheval entre les deux types vedettes de la géographie classique (le bocage et l'openfield). Il en est ressorti que l'entrée scientifique par le bocage n'était pas opérante pour travailler sur la morphologie agraire dans la longue durée car les résultats de l'archéogéographie et de l'archéologie préventive invitent à refuser la vision linéaire qui assimile l'histoire des paysages de l'Ouest au seul embocagement pour travailler sur la dynamique et la résilience des formes parcellaires dans l'espace-temps des sociétés. Quant à la réflexion sur l'habitat villageois qui apparaîtrait aux environs de l'an Mil et qui aurait du même coup généré une forme particulière de l'agencement de ses terroirs, radio-concentrique, il s'avère qu'elle relève largement d'une surinterprétation du lien entre pouvoir, aménagement agraire et période médiévale et que, exception faite de quelques cas particuliers, la grande majorité des terroirs présente une forme radio-quadrillée, associant une trame étoilée issue des villages et bourgs et une trame quadrillée souple observable à une plus petite échelle et sur une chronologie bien plus longue. Nous aurons l'occasion d'illustrer ce fait dans la suite de notre propos.

C'est donc après avoir élaboré l'archéologie du savoir de ces notions que nous nous sommes attachés à analyser notre espace du Sud-Vendée selon une approche mettant l'accent sur la résilience des formes viaires et parcellaires, au-delà du modelé et au-delà d'une seule période. En effet, la planimétrie de cette zone est le fruit d'une histoire de très longue durée et aucun système planifié d'importance et bien visible n'y apparaît.

C'est pourquoi, plutôt qu'une présentation périodisée nous avons préféré un plan thématique. Cette communication sera donc articulée selon les 3 points suivants :

- une présentation des données et de leur mise en œuvre au sein d'un SIG ;

¹ Watteaux (Magali), « Sous le bocage, le parcellaire... », *Etudes Rurales*, juillet-décembre 2005, n°175-176 : 53-80. -- « Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés », *Etudes Rurales*, juillet-décembre 2003, n°167-168 : 187-214. -- « A propos de la "naissance du village au Moyen Age" : la fin d'un paradigme ? », *Etudes Rurales*, juillet-décembre 2003, n°167-168 : 307-318. -- « Du plan radio-concentrique au plan radio-quadrillé : relecture archéo-géographique des rapports entre pouvoir et formes du paysage au Moyen Age », in Ph. Rodriguez (dir.), *Pouvoir et Territoire*, Actes du colloque de St-Etienne (7-8 novembre 2005), à paraître. -- « Nouvelles perspectives de recherche en archéogéographie morphologique », in E. Peytremann (dir.), *XXVIe Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne*, Nancy (22-25 septembre 2005), Publications de l'AFAM, à paraître. -- « Le bocage dans la représentation scientifique et la schématisation des paysages ruraux français », in A. Antoine et D. Marguerie (dir.), *Bocages et Sociétés*, actes du colloque de Rennes (29-30/09 et 01/10/2004), PUR, à paraître.

- une présentation des trames parcellaires héritées de l'Age du fer et de l'Antiquité qui nous renseignent sur la chronologie de la mise en place de ces trames ;
- enfin, une esquisse de réflexion sur les dynamiques comparées des réseaux viaires et parcellaires.

1. CADRE DE L'ETUDE ET DOCUMENTS

1.1. Présentation du secteur d'étude :

La Vendée est située aux confins du Bassin aquitain et du Massif armoricain. A l'époque celtique, le Sud appartenait aux Pictons et la partie aujourd'hui en bocage, située au Nord du Lay, à la sphère d'influence armoricaine (« confédération des peuples armoricains »). Depuis très longtemps notre secteur correspond donc à une zone de frontière, en géologie comme en histoire. Puis elle devient la partie occidentale de l'ancien Poitou, connue sous le nom de « Bas-Poitou ».

C'est un département très rural, tardivement urbanisé. Les deux villes anciennes importantes sont toutes deux situées dans notre secteur, sur la plaine et le long du marais poitevin : Luçon et Fontenay-le-Comte.

Le territoire étudié se divise en 4 zones géographiques qui constituent des entités paysagères distinctes : Marais, Plaine, Bocage et Entre-Plaine-et-Bocage.

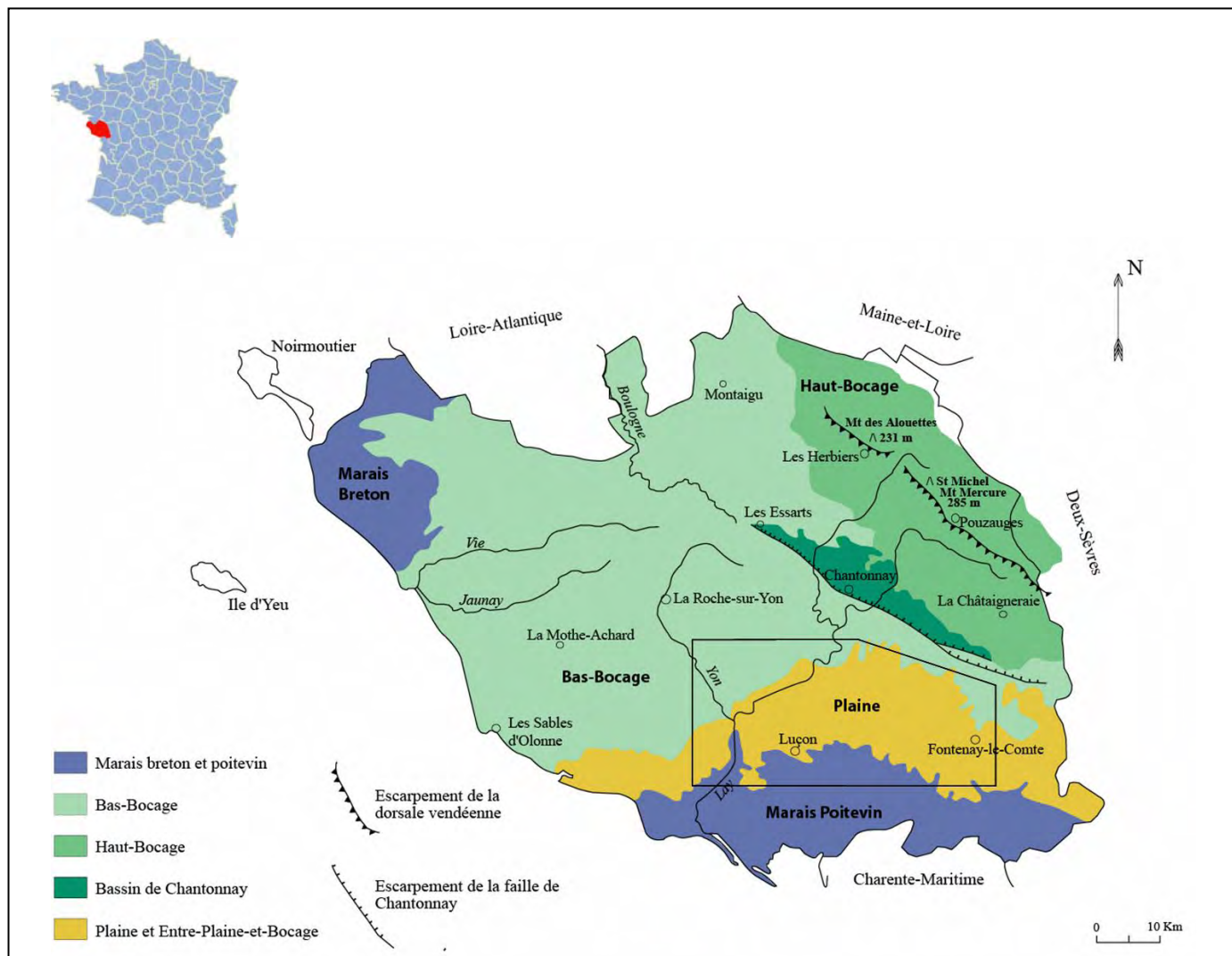


Fig.1. Carte des paysages vendéens. © Watteaux 2006 d'après A. Bouhier (1963).

❖ Le Marais poitevin :

Il est le résultat du comblement (encore en cours) de l'ancien Golfe marin dit des Pictons par des dépôts d'alluvions marines et fluviales depuis probablement l'époque romaine. Des travaux d'endiguement ont accéléré ce processus naturel : aux XIIe-XIIIe sous l'impulsion d'abbayes locales et surtout sous Henri IV qui met en œuvre une véritable politique d'aménagement avec l'aide d'ingénieurs flamands et hollandais. Enfin, au XIXe, se déroule une dernière phase importante d'aménagement.

Notre secteur comprend la limite nord du marais ainsi que la section du Lay comprise entre le marais et Mareuil-sur-Lay, vaste zone aménagée en prairies au XVIIIe. Ces espaces correspondent à ce que l'on appelle le « marais mouillé » : paysage végétal à la verdure foisonnante, à l'eau omniprésente et de ce fait très profitable aux prairies et cultures maraîchères. Mais nous ne les étudions pas en tant que tels car ils relèvent d'une dynamique d'aménagement très spécifique. L'ancien Golfe est par contre fondamental pour nos recherches en tant que rivage générateur d'axes de circulation et de passages.

❖ La Plaine :

Elle forme un croissant depuis la plaine de Niort jusqu'à Talmont et s'étend sur une faible largeur. Elle présente un relief très peu accusé ainsi qu'une ouverture importante du paysage ce qui lui confère un aspect monotone. Quelques vallées sèches signalant l'enfoncement ancien de la circulation des eaux viennent nuancer cet horizon.

Le chevelu hydrique y est très réduit et les sources sont d'une rareté que signale la toponymie (Fontenay, les Vieilles-Eaux, etc). Ainsi, la plaine est seulement traversée par la Vendée, la Longèves et le Lay, venus du Bocage et qui vont se jeter dans l'ancien Golfe.

Cette entité paysagère est supportée par des calcaires jurassiens de l'ère secondaire qui lui donnent sa fertilité reconnue par tous. Elle constitue en effet un grenier à blé historique.

Enfin, l'habitat est de type groupé et l'espace est fortement remembré depuis les années 50, générant ainsi une mosaïque de champs ordonnés en grands quartiers limités par les chemins d'exploitation en lieu et place de l'ancien parcellaire laniéré.

❖ Le Bocage :

Le bocage compris dans notre secteur appartient au Bas-Bocage vendéen, vaste plate-forme faiblement ondulée inclinée depuis le N-E vers le Sud et l'Ouest (mer et marais). Il s'agit d'un ensemble essentiellement formé de schistes et de granites de l'ère primaire car situé sur les marges du Massif armoricain.

De la Vendée au Lay, entre Mareuil et Pissotte, s'allonge un vaste croissant de terres ingrates où alternent schistes primaires profondément altérés et les sables et argiles sédimentaires.

Contrairement à la plaine, le réseau hydrographique est très dense du fait de l'imperméabilité des terrains, et est marqué par des vallées étroites aux pentes assez raides ce qui exclut leur remblaiement par les alluvions.

Jusqu'au XIXe, ces terres acides et lourdes ont favorisé les landes érigeant ainsi une image de terres pauvres par opposition aux terres fertiles de la plaine. Cette opposition pédologique et géologique se double d'une différenciation dans les modes d'occupation et d'aménagement : l'habitat est de type dispersé et le paysage fait d'enclos et de champs-blocs. C'est en raison de ces traits que Paul Vidal de la Blache présente ce paysage vendéen comme un bel exemple de bocage. On retrouve donc au travers de la présentation de ces deux derniers espaces l'opposition point à point formulée à propos des deux paysages fondamentaux de la typologie agraire érigée par les géographes depuis le XIXe : le bocage et l'openfield. Elles s'équilibrent bien en termes de surface dans notre fenêtre d'étude puisque le bocage représente 327 500 km² et la plaine 312 km².

Le Dr Merle a travaillé dans les années 50 sur la région voisine de la Gâtine poitevine, également embocagée. Ses conclusions sur ce paysage sont toujours systématiquement appliquées à ceux de Vendée (sans être cependant approfondies). Il a démontré que ce paysage était la résultante d'un processus historique débutant à la fin de la Guerre de Cent Ans : de nombreux champs sont

alors abandonnés puis avec le retour de la paix se dessine un vaste mouvement de restauration agricole enclenché par la noblesse. Celle-ci opère donc un important remembrement territorial qui débouche sur la constitution d'un nouveau type d'exploitation agricole, la métairie, et la formation des enclos bocagers. Il est en effet demandé à tout métayer de clore chaque parcelle de la métairie. L'apparition du bocage dans son acception actuelle est donc un processus intellectuel de la période moderne.

C'est pourquoi, travaillant sur la planimétrie, c'est-à-dire privilégiant l'étude de la forme sur celle du modelé, et nous intéressant à la longue durée, nous avons associé dans notre cadre d'étude un espace de plaine et un espace de bocage afin de transcender cette distinction typologique issue de la modernité.

❖ L'Entre-Plaine-et-Bocage :

On définit également depuis peu une micro-région paysagère qui marque la transition Plaine/Bocage, sur la limite Nord. Moins accidentée que le bocage elle présente quand même de molles ondulations avec des ruisseaux favorables aux prairies grâce à ses formations de marnes du Lias supérieur. Elle forme un lobe étroit de terrains riches et propres à toutes les cultures. Enfin, plus ombragée que la plaine mais moins boisé que le bocage, elle est entrecoupée de haies vives plus ou moins discontinues.

Sur la partie Est du secteur, le contact entre le massif ancien et la plaine calcaire se poursuit selon une ligne de villages établis en liseré aux portes de la plaine et suivant le réseau hydrographique (Smagne et Longèves).

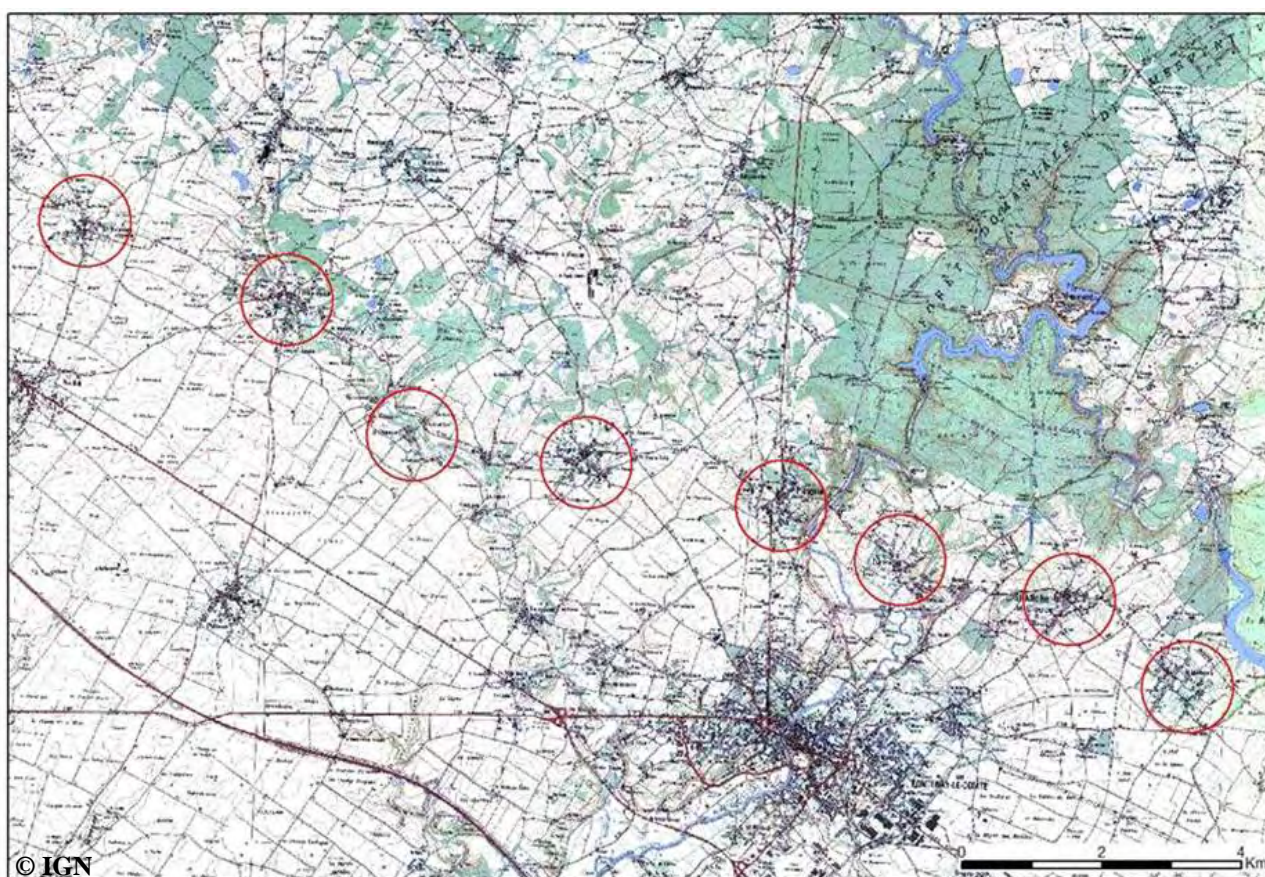


Fig. 2. Le contact entre la plaine calcaire et le massif ancien se traduit dans le réseau d'habitat par un liseré de villages égrenés tout du long.

1.2. Construction d'un SIG :

❖ Rassembler toutes les données disponibles :

L'analyse archéogéographique fait appel à un certain nombre de documents, très variés, afin de les transformer en sources :

- *cartes* : anciennes, XIXe et contemporaines (BD IGN comprises).
- *cadastres* : napoléonien (en complément) et actuel (pour quelques communes).
- *photographies* : → *missions verticales* : IGN 1950 (mission de base pour le relevé des formes) + Google Earth 2007 + IGN 1997 (sur une partie de la plaine).

→ *prospections* : Armée de l'Air (1976 – très riche) + campagnes de Maurice Marsac sur le pourtour du marais poitevin.

- *données paléoenvironnementales* : très peu de choses : études du niveau marin + quelques études palynologiques mais très ponctuelles et exprimées en présence/absence qui ne font que confirmer les données archéologiques concernant l'existence d'une activité agricole et pastorale. La confrontation avec les analyses archéogéographiques s'avère donc de fait impossible.

- *données archéologiques* : exploitation de la base de données Patriarche du SRA et des fouilles et évaluations préventives réalisées quasi essentiellement dans le cadre de la construction de l'A83 entre Ste-Hermine et Oulmes au début des années 90.

❖ Relever les informations nécessaires à l'analyse :

Une fois le géoréférencement dans un même fond géographique de référence (Lambert II étendu) effectué, nous avons réalisé une série de relevés afin de travailler sur des données « actives » et associables à de l'information dans une base de données associée : le réseau hydrographique (à partir du Scan 25), les formations géologiques et pédologiques, la voirie, l'habitat et les corridors en prairies de la carte d'Etat-Major au 40 000e, la voirie et les limites fortes de 1950 (à partir de la mission IGN), les tracés des structures archéologiques linéaires à partir des plans de fouille géoréférencés, les relevés de photointerprétation des missions Google Earth et IGN 1997 (+ récupération du relevé de la mission de l'Armée de l'Air).

NB : la raison pour laquelle nous précisons et présentons ce travail d'acquisition et de traitement des données est que cela représente une grosse part de notre thèse, en sus des longues recherches historiographiques, et qu'il s'agit d'une tâche solitaire réalisée de plus sur un grand secteur. Ceci explique que les analyses qui suivent soient encore en cours.

2. L'EMERGENCE ANTIQUE DE LA PLANIMETRIE

2.1. Protocole de recherche :

L'étude des orientations dominantes a été effectuée à partir du relevé des « limites fortes » et des alignements remarquables. Ce type de relevé, réalisé à partir de la mission photographique IGN de 1950 (date antérieure aux remembrement et type de documentation qui épargne les fastidieux assemblages des feuilles cadastrales napoléoniennes), permet d'aller bien plus vite que le relevé intégral du parcellaire et offre néanmoins une très bonne fiabilité. Il correspond en effet à toutes les formes supports de parcellaire.

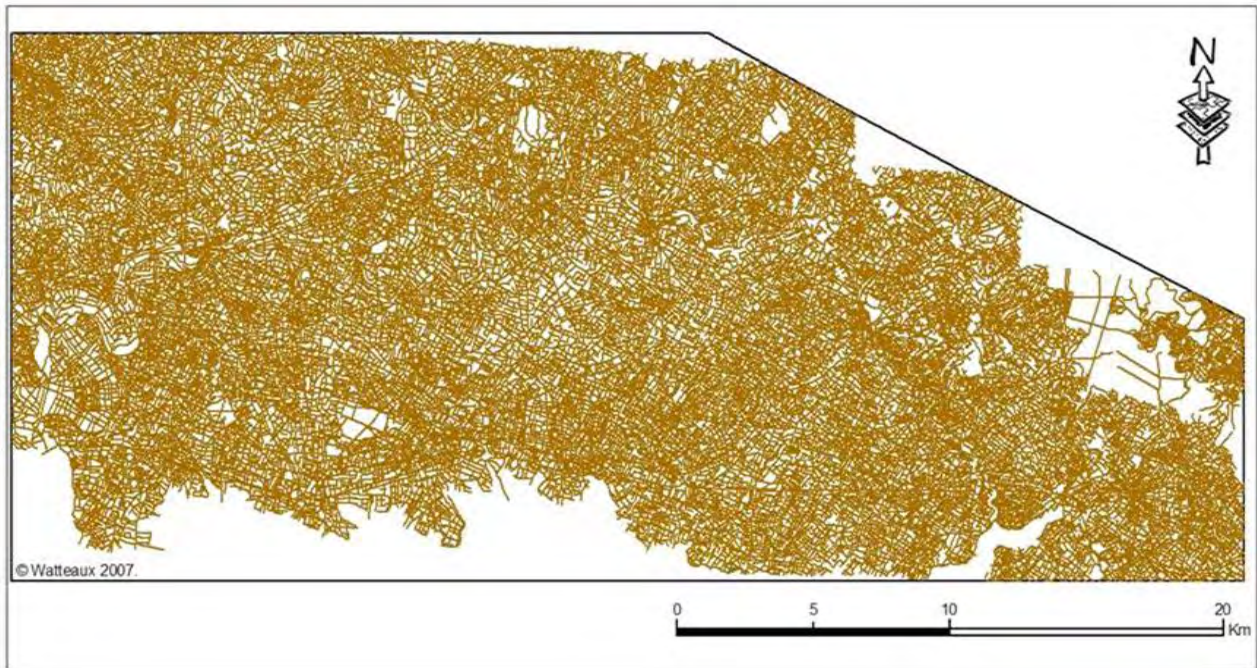


Fig. 3. Relevé des « limites fortes » dans la planimétrie de 1950 (mission photographique IGN).

Une comparaison test avec un relevé, plus classique, des masses parcellaires, sur une feuille de section du cadastre napoléonien, montre que les limites retenues sont bien représentatives de l'organisation planimétrique.

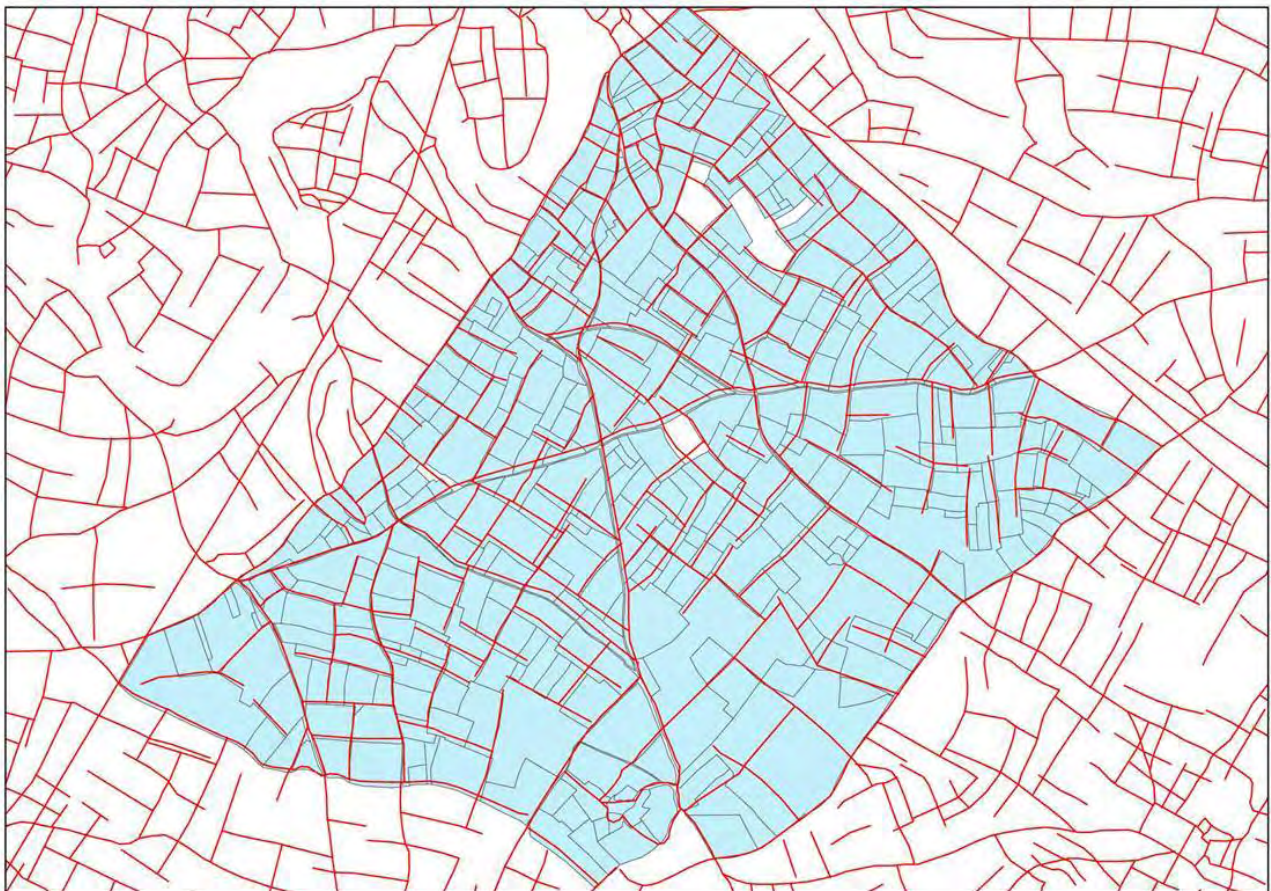


Fig. 4. Comparaison entre le relevé des masses parcellaires d'une feuille de section cadastrale napoléonienne (en bleu) et le relevé des limites fortes et alignements remarquables (en rouge).

Nous avons ensuite procédé à un tri automatique des orientations par le biais du logiciel ArcMap selon un complément et un protocole développés par Sandrine Robert et Laurent Costa au SDAVO. Celui-ci a été réalisé par intervalles de 10 grades ce qui détermine 20 classes. L'analyse des courbes Excel de ces classes permet d'identifier des orientations prépondérantes numériquement et de les comparer avec les résultats des autres données, elles aussi soumises à ce calcul : voirie, formes fossiles lues en photointerprétation, etc.

Ensuite ces résultats statistiques peuvent être spatialisés dans le SIG en affichant séparément chacune des classes ce qui permet de voir quelles sont les zones de répartition des entités sélectionnées pour telle ou telle orientation et de les confronter aux autres données géoréférencées.

Ces analyses statistiques associées aux lectures morphologiques et à l'interprétation des structures archéologiques permettent de mettre en évidence l'existence d'une trame planimétrique dominante et sa grande ancienneté.

2.2. Identification d'une trame prédominante :

Le calcul du total en longueur des segments de droite entrant dans ces classes montre que les classes 3-4 et leurs perpendiculaires 13-14 sont nettement dominantes. Elles représentent 32,3% de la longueur totale des limites relevées.

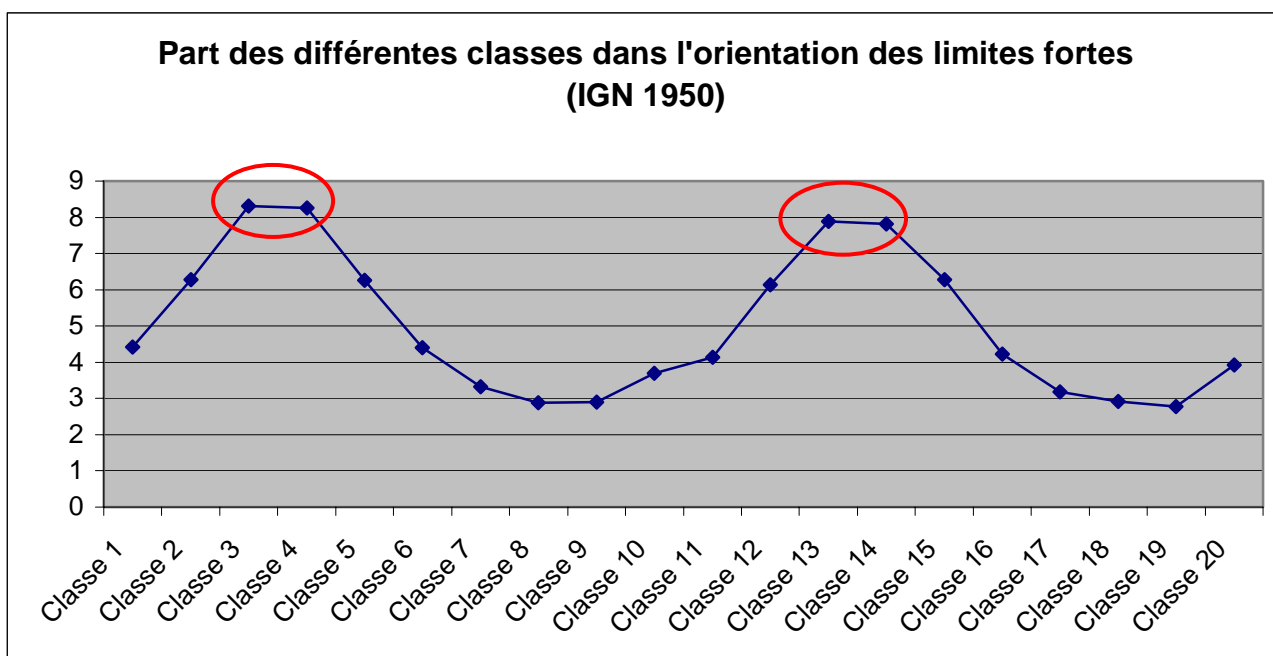


Fig. 5. Graphique montrant la prépondérance numérique d'une orientation.

Cette analyse automatique des gisements permet de quantifier la prégnance de certaines orientations sur le secteur étudié mais également de localiser les zones concernées par telle ou telle orientation dominante et de relever des tracés continus formant une trame cohérente bien que non planifiée. Les classes 3-4/13-14 sont en l'occurrence localisées, en proportion importante, sur la plaine, et en particulier entre Ste-Hermine et Fontenay-le-Comte, mais « débordent » largement sur la zone Est du bocage. Et si l'on ne sélectionne que les tracés de la plaine calcaire, la perpendicularisation du réseau selon ces quatre classes s'avère encore plus prononcée (39,9% au total). La zone aujourd'hui en bocage s'avère en effet relativement moins marquée par cette orientation (mais pas absente).

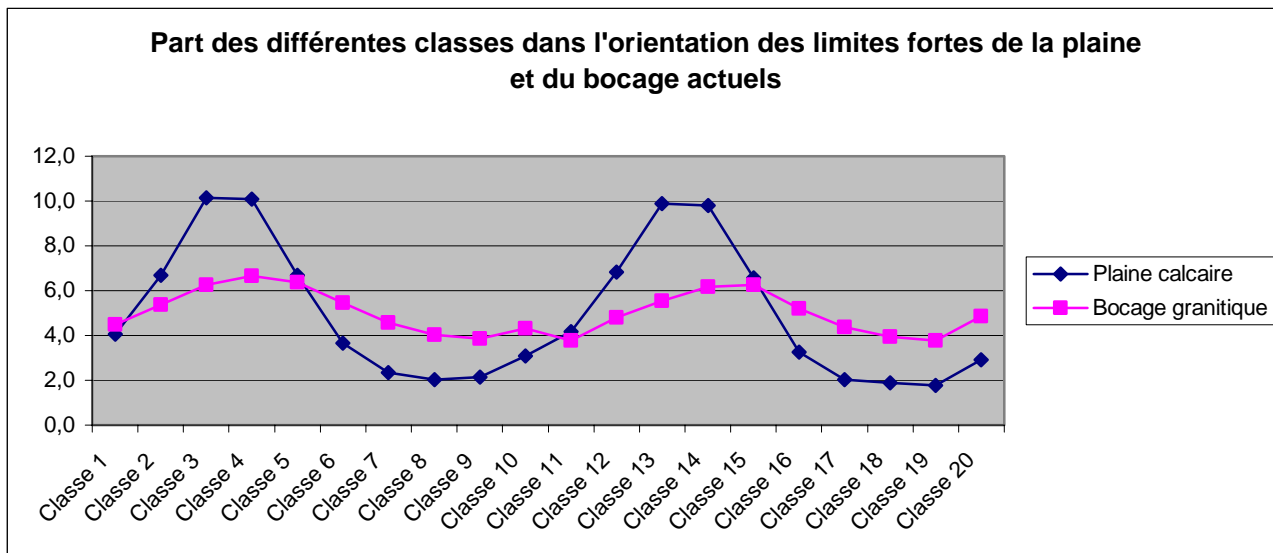


Fig. 6. Graphique montrant la distinction entre plaine et bocage actuels dans l'orientation des limites fortes et alignements remarquables.

L'affichage géographique de ces classes permet de guider le relevé de ces tracés qui s'agencent ici en un réseau de formation. Nous l'appellerons « réseau rouge » par convention. Il s'agit ici d'un exemple d'un type d'objet nouveau formalisé par l'archéogéographie morphologique et bien identifié depuis une dizaine d'années. D'orientation souple, ces réseaux de formation ne sont pas le fruit d'une création volontaire et concertée par une société donnée à un temps T (comme le sont les planifications), mais sont le fruit d'une structuration pluri-millénaire et d'une adaptation aux contraintes du milieu pour la mise en valeur des sols.

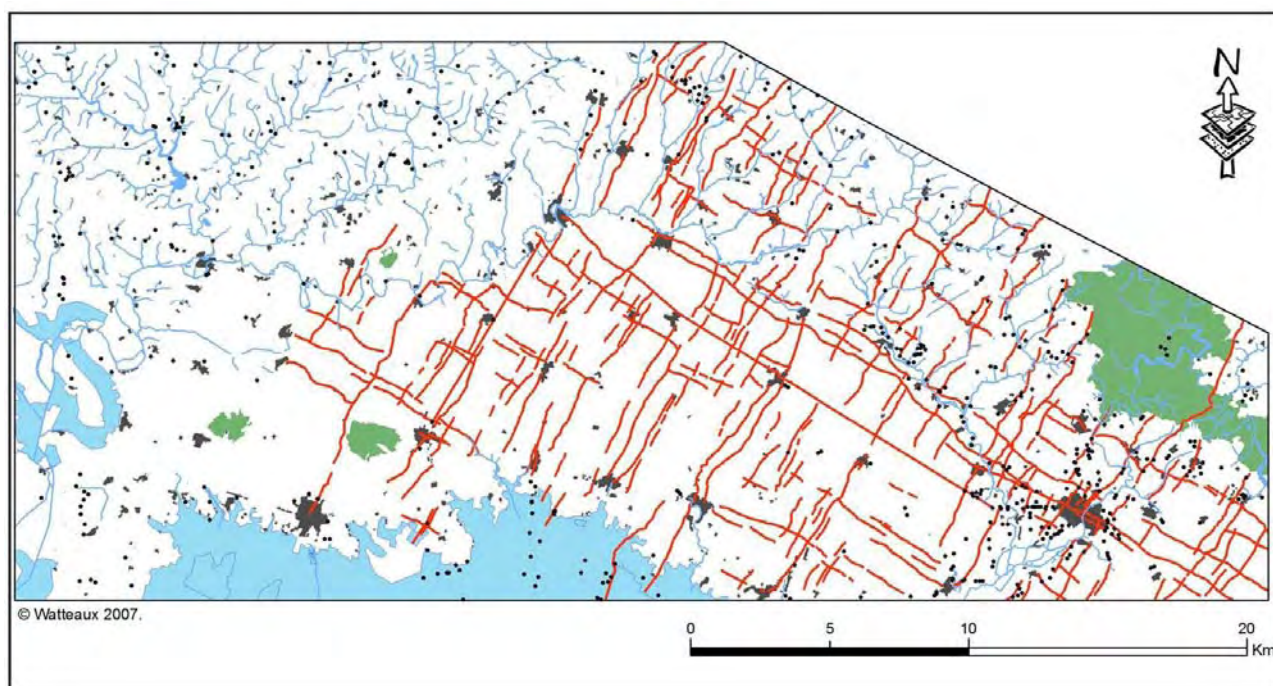


Fig. 7. Un réseau de formation prédominant.

Dans le cas qui nous occupe, la structuration de cette trame s'explique par la topographie de la plaine qui s'incline doucement vers le S-O, en direction de l'ancien golfe. Cette plaine est en effet le résultat d'effondrements, dans des directions perpendiculaires aux plissements (ici, plissement dit hercynien, NO-SE) dus aux mouvements tectoniques qui eurent lieu à la fin de l'ère primaire, au sud du département. La structuration de ce réseau suit donc le sens d'écoulement des eaux induit par la topographie.

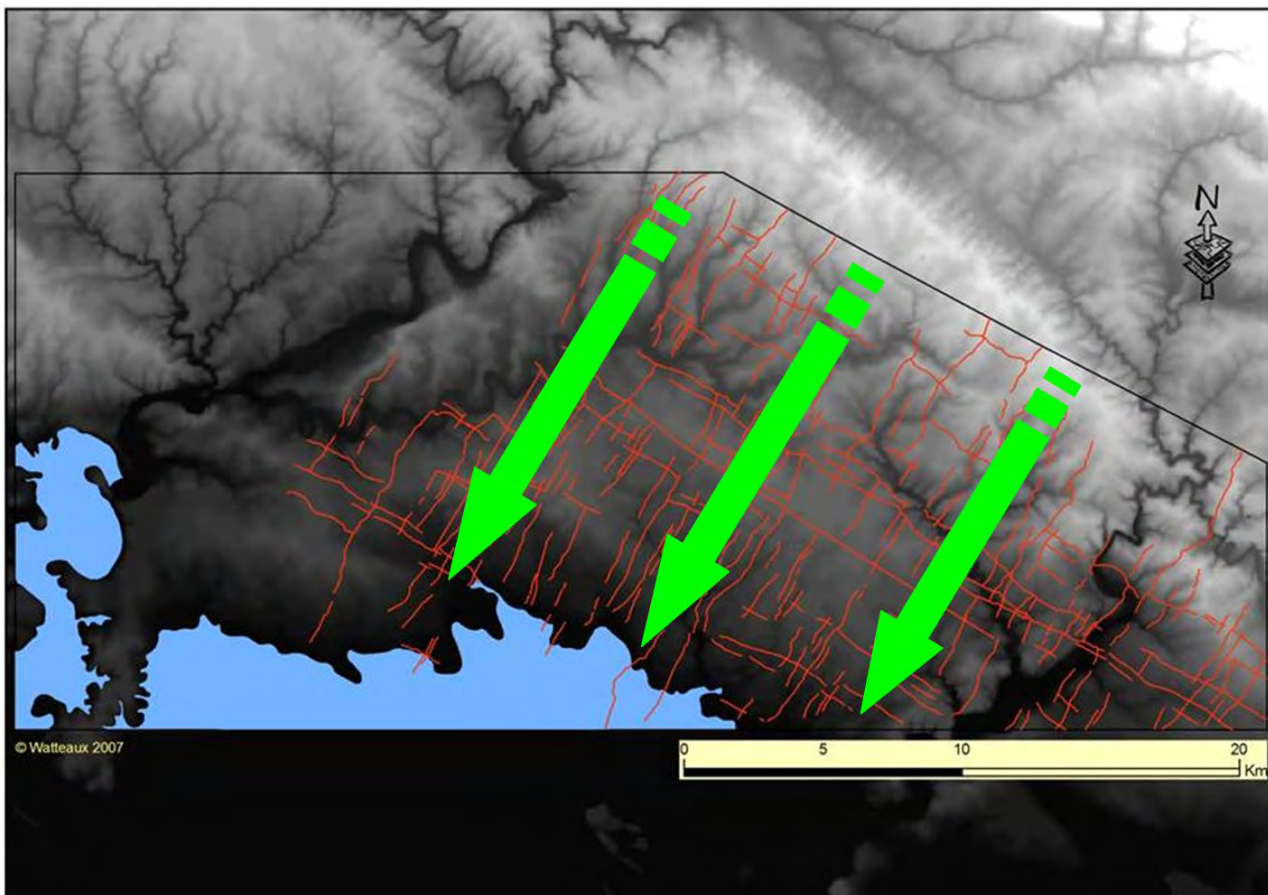


Fig. 8. L'orientation du réseau est induite par la topographie et le sens d'écoulement des eaux.

Notons enfin que l'itinéraire Niort/Fontenay/Bournezeau s'inscrit parfaitement dans cette trame et offre même un certain nombre de ses hypothétiques tracés comme autant de morphogènes importants. Cet itinéraire suit d'ailleurs pour son tracé le plus ancien (Fontenay/Thiré) le cours des rivières de la Longèves et de la Smagne qui délimite les calcaires du Lias et des schistes. L'orientation NO-SE est donc reprise dans ces entités géographiques, sociales et naturelles.

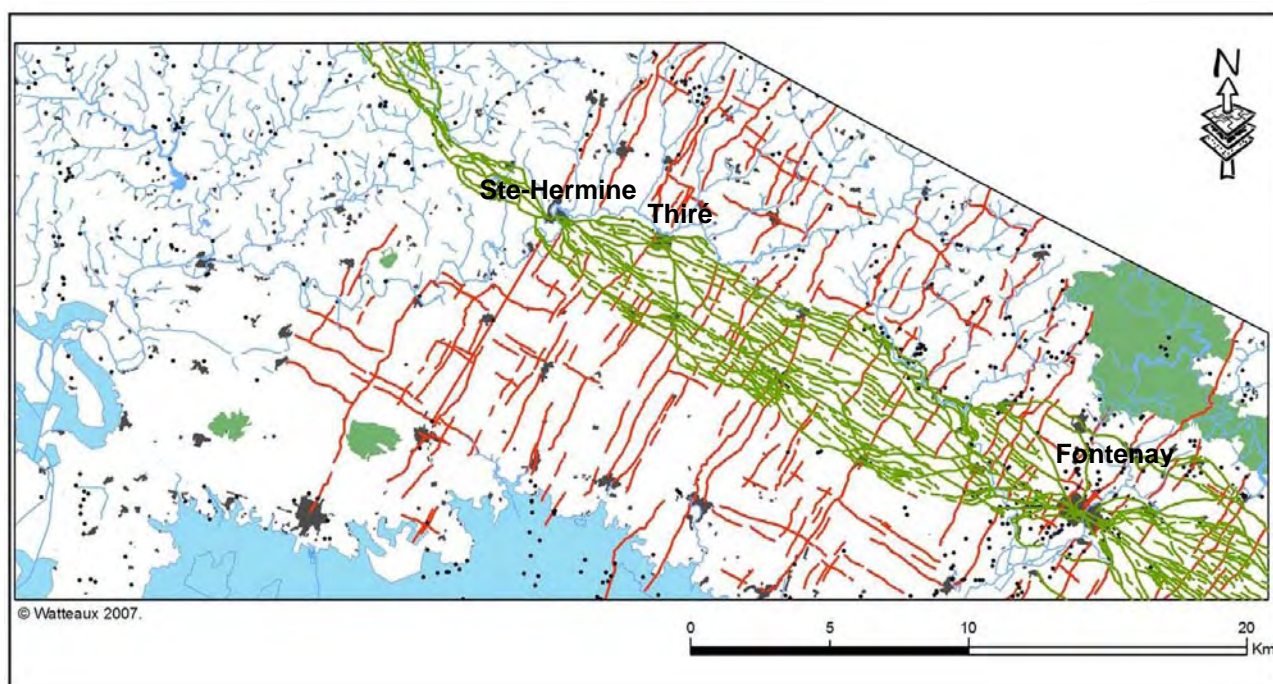
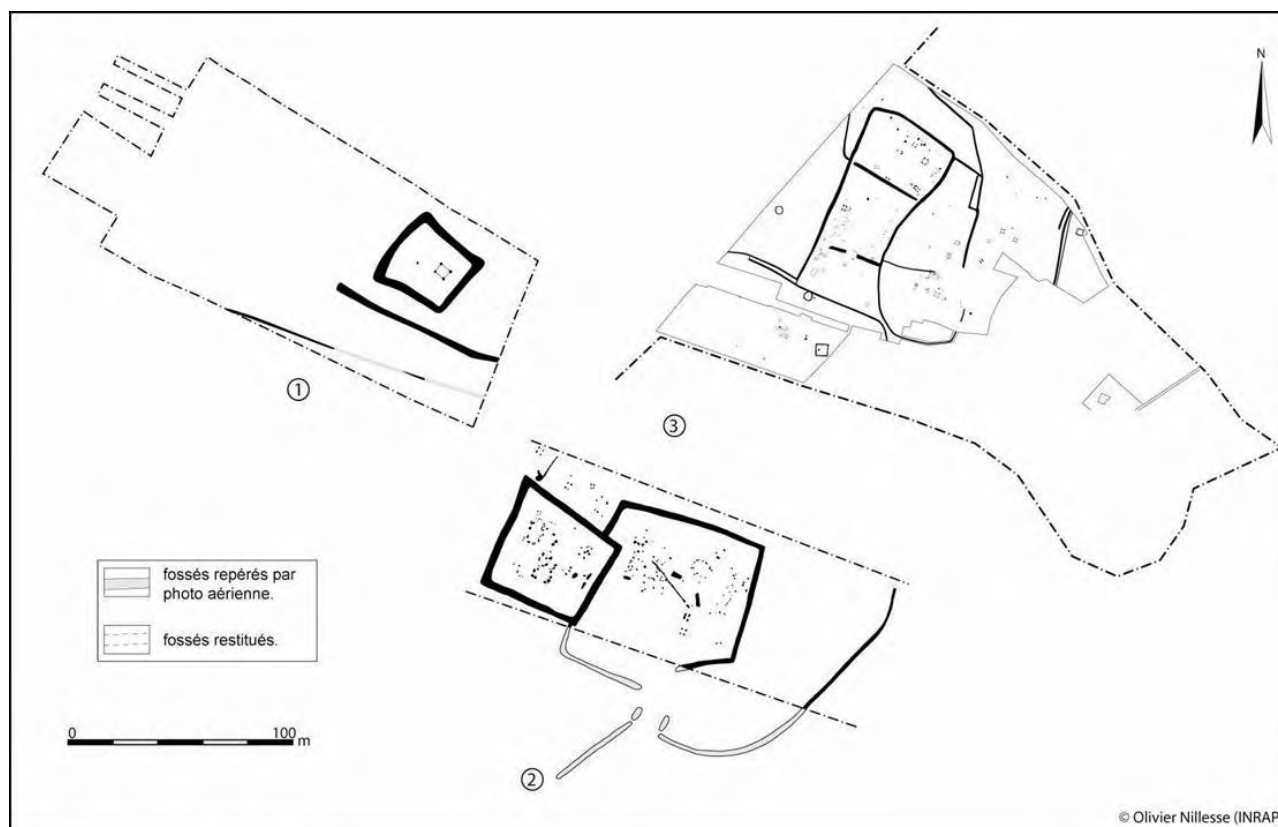


Fig. 9. Insertion de l'itinéraire Niort-Fontenay-Ste Hermine dans le réseau rouge.

2.3. Mise en évidence de l'existence d'une disparité initiale des formes :

D'une manière globale, les données d'archéologie préventive, recueillies à l'échelle de la plaine dans le cadre essentiellement de la construction de l'A83, ont surtout mis au jour des vestiges protohistoriques et antiques ce qui a permis d'éclairer enfin l'occupation de ce secteur, très mal connu auparavant pour ces périodes anciennes. En particulier les évaluations et fouilles montrent que la plaine a connu une occupation importante à la fin de l'Age du Fer. S'il reste prématuré d'établir une synthèse, Olivier Nillesse, spécialiste des fermes indigènes, propose une hypothèse à tester, celle d'une évolution des établissements ruraux (datés de la Tène D1 essentiellement et parfois occupés jusqu'au milieu du I^{er} ap. J.-C.) selon un regroupement progressif de l'habitat, des zones d'activités et des enclos à bestiaux au sein d'une même unité agricole.



*Fig. 10. Plan de quelques fermes indigènes illustrant l'hypothèse d'O. Nillesse d'un regroupement progressif des fonctions au sein d'une même unité agricole.
1 – Les Filasses ; 2 – Le Grand Paisilier ; 3 – Les Genêts.*

Quant à l'analyse des clichés des missions aériennes à haute altitude Google Earth et IGN 1997 ainsi que de la mission à basse altitude réalisée par l'Armée de l'Air en 1976, elle produit une quantité impressionnante de formes fossiles anthropiques et de vallées sèches qui révèlent l'histoire complexe de la mise en place de la trame héritée. La richesse des formes fossiles perçues en photointerprétation sur la mission de 1976 de l'Armée de l'Air (par Emile Bernard, Olivier Nillesse, Nicolas Rouzeau et Jérôme Pascal) et les nombreuses prospections réalisées par Maurice Marsac avaient depuis longtemps convaincu les archéologues de l'intérêt d'une étude archéogéographique dans ce secteur de la plaine. En effet, le bocage offre, quant à lui, beaucoup moins de formes fossiles en raison de la nature de l'occupation du sol, peu propice à la photointerprétation.

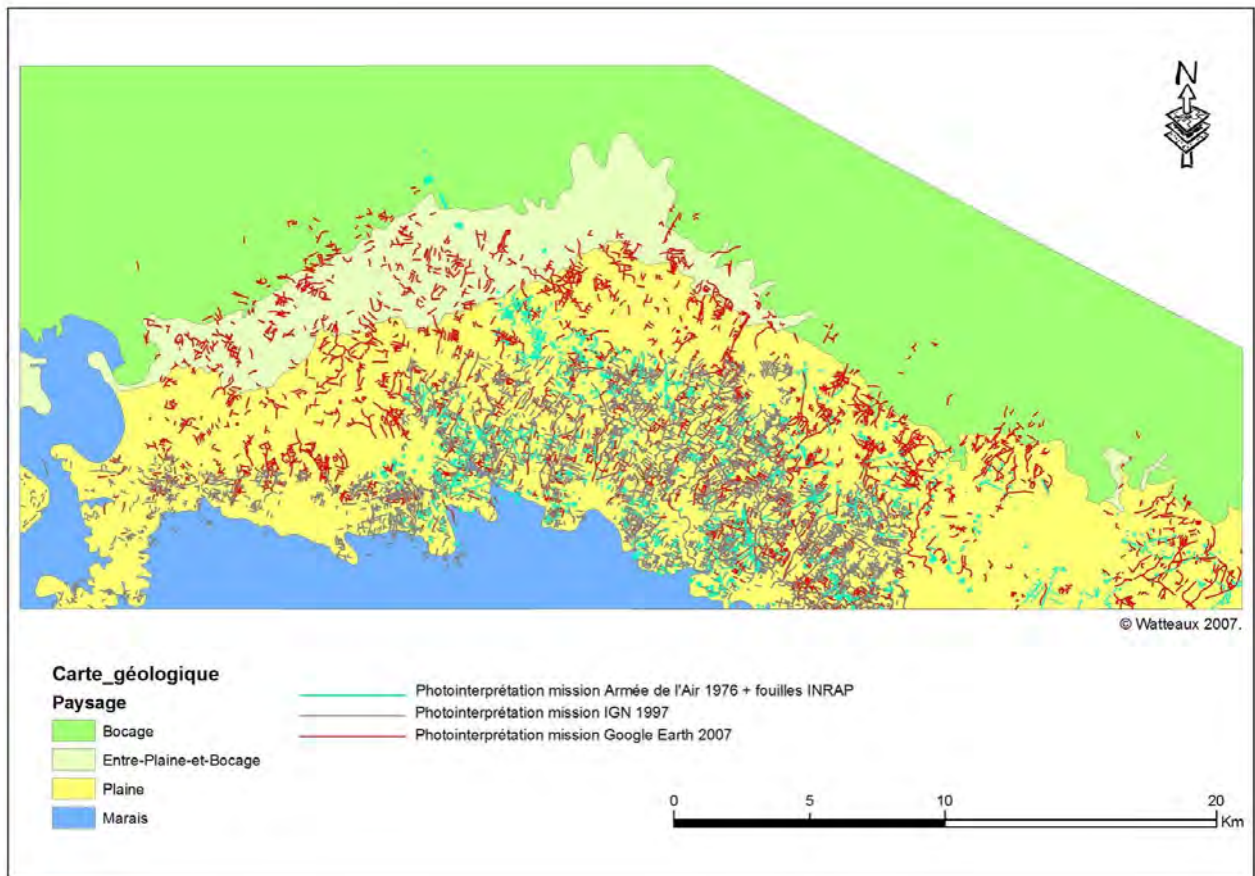


Fig. 11. Les différents relevés de photointerprétation des missions IGN 1997, Google Earth 2007 et Armée de l'Air 1976.

On trouve évidemment des formes disparues à la date des clichés mais encore actives en 1950. Exemple de quelques chemins (NB : le léger décalage entre la photographie aérienne de 1950 et le relevé de photointerprétation s'explique par la marge d'erreur inévitable des géoréférencements). Idem pour des limites parcellaires dont on a quelques exemples sur le même cliché.

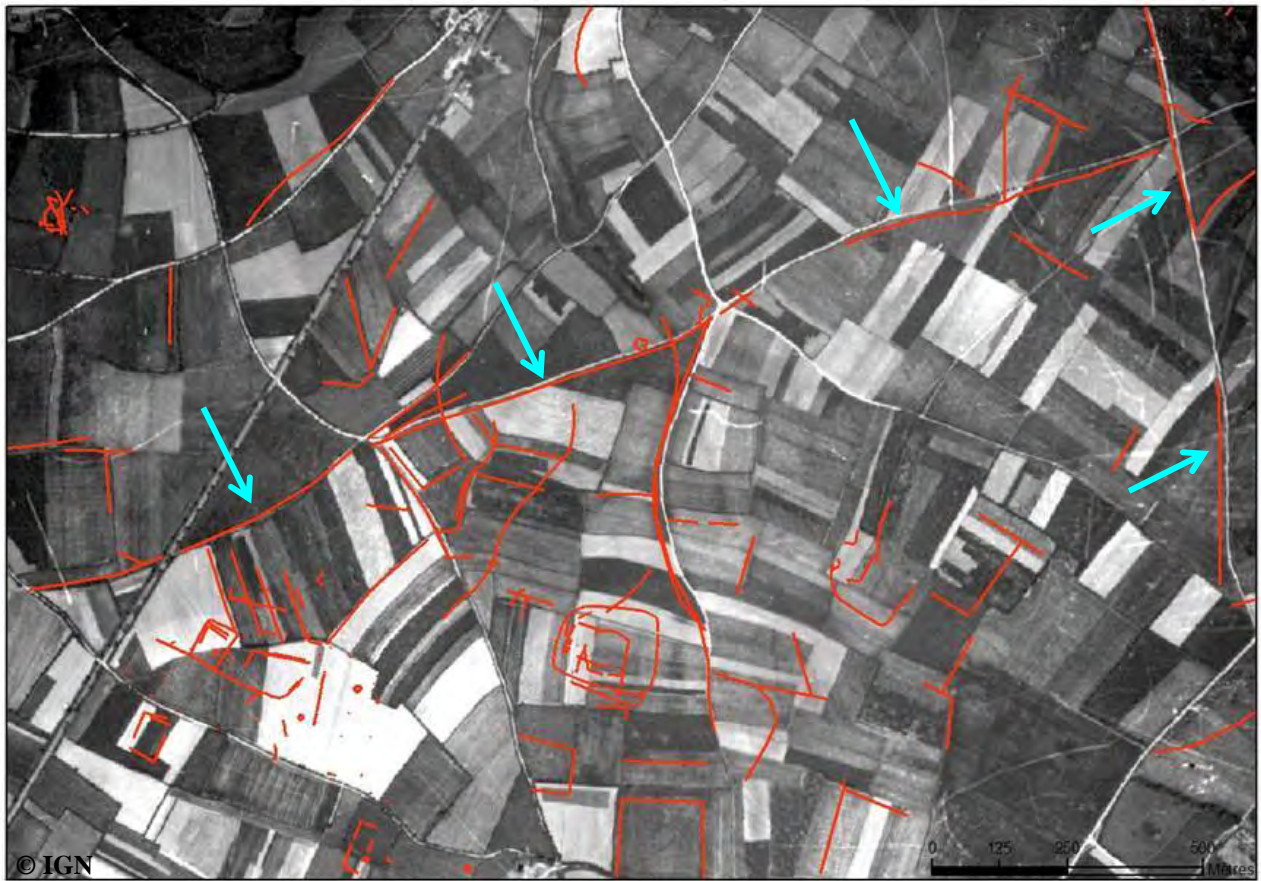


Fig. 12. Formes fossiles photointerprétées correspondant à d'anciens chemins encore en activité en 1950.

On trouve sinon un très grand nombre de formes correspondant à des aménagements de nature variée (voirie, fossés, fosses, sites, etc.) et de chronologie indéterminée. De nombreux enclos en particulier ressortent de la mission de l'Armée de l'Air dont la première tentation est évidemment de les rapporter à la période gauloise mais sur la datation desquels nous nous garderons bien de statuer en l'absence de fouilles. Ces tracés apportent des informations fondamentales sur la compréhension de la mise en place de la planimétrie héritée que nous étudions.

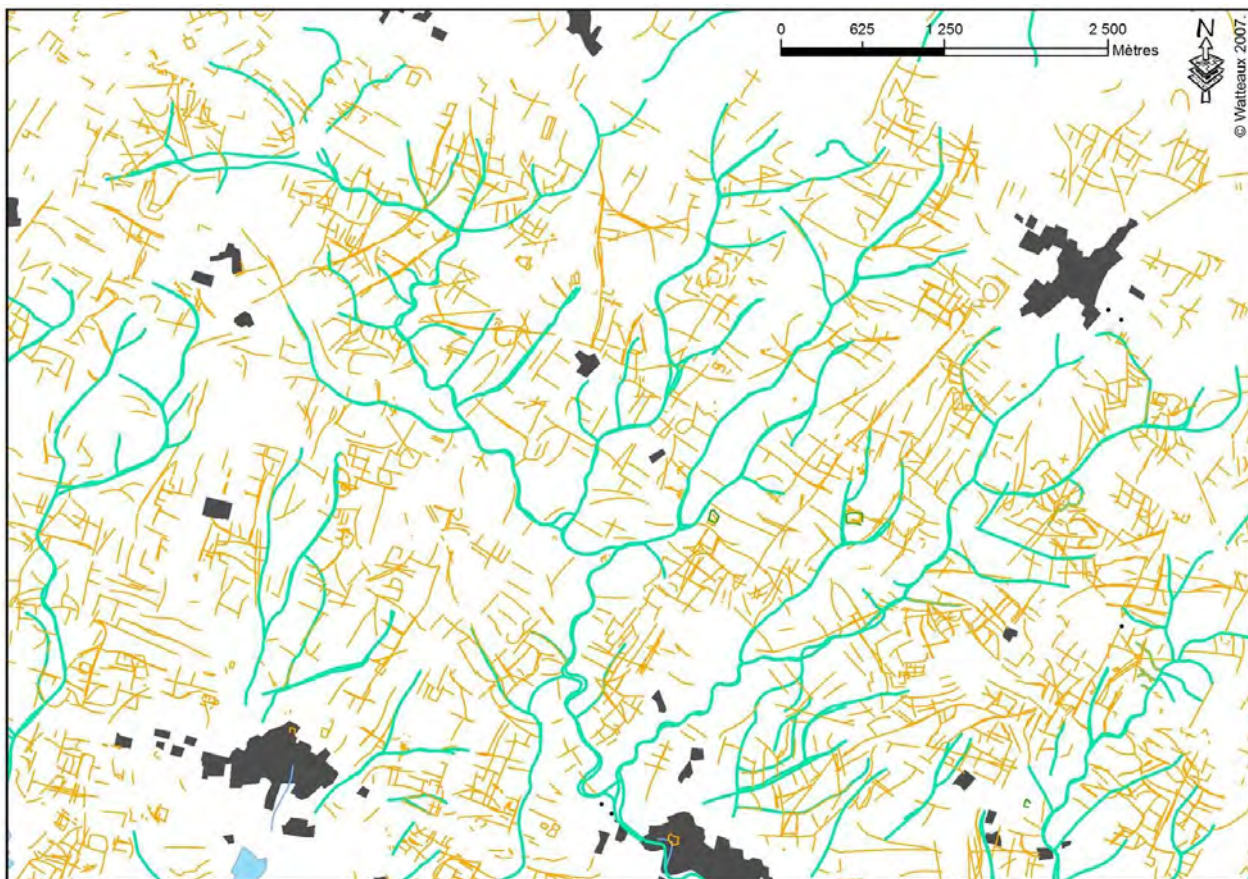


Fig. 13. Zoom sur un secteur photointerprété illustrant la richesse planimétrique fossile.

Nous avons, pour commencer, effectué sur ces relevés un calcul automatique des orientations (mais pas sur les paléochenaux) afin de pouvoir en comparer les résultats avec ceux des limites fortes. Pour comparer au plus juste ces deux ensembles nous avons opéré une sélection des tracés des limites fortes compris uniquement dans l'espace de la plaine calcaire puisque les photointerprétations n'ont pas porté, ou si peu, sur les espaces bocagers et en marais. **Il en ressort que les classes 3/13 et 4/14 sont, comme pour le relevé des limites fortes de la plaine, les plus représentées avec 32,3% des formes entrant dans ces classes.** On constate néanmoins que les pourcentages sont légèrement moins importants ce qui correspond à une prégnance moindre de la trame. Les formes fossiles ne s'organisent en effet pas selon une trame aussi cohérente que celle mise en évidence dans la planimétrie de 1950. Ceci semble donc suggérer ce que d'autres chercheurs ont observé ailleurs : l'émergence d'une planimétrie selon une diversité qui va ensuite s'amoinrir au profit de la sélection d'une orientation principale et qui sera celle reconduite et renforcée dans le temps par le jeu d'une auto-organisation d'ensemble et de longue durée.

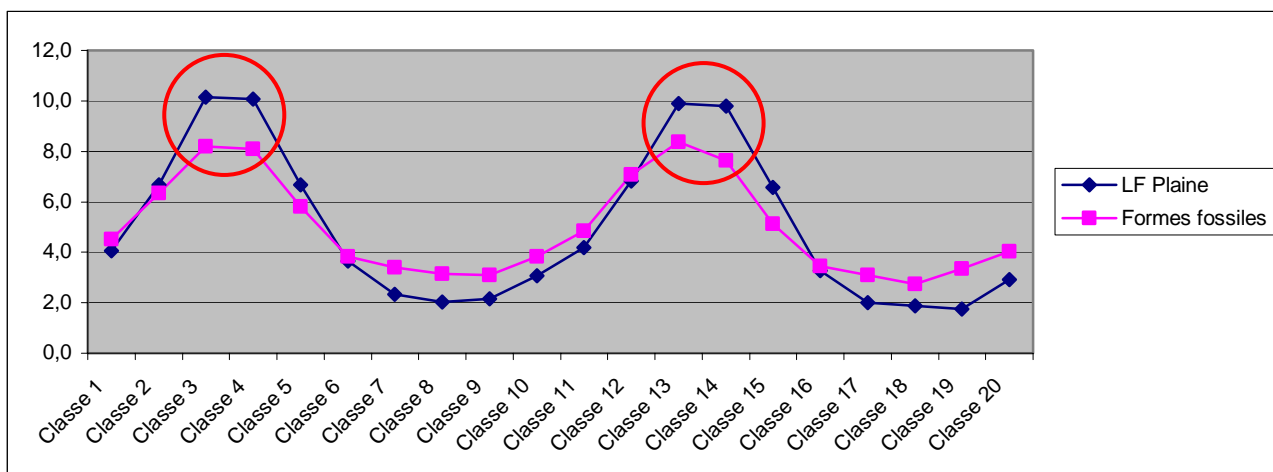


Fig. 14. Part des différentes classes dans l'orientation des limites fortes de la plaine calcaire et des formes fossiles.

La lecture spatiale de ces formes fossiles et de leur insertion dans la planimétrie héritée ainsi que l'analyse des données archéologiques offrant des éléments de datation permettent de préciser cette première observation.

Prenons l'exemple du site du Pas de Noyer sur la commune de Sainte-Hermine, fouillé sous la direction d'Olivier Nillesse², intéressant tant par ses vestiges que par sa proximité avec d'autres sites antiques *s.l.* (analyse comparative à mener) et de nombreuses formes fossiles.

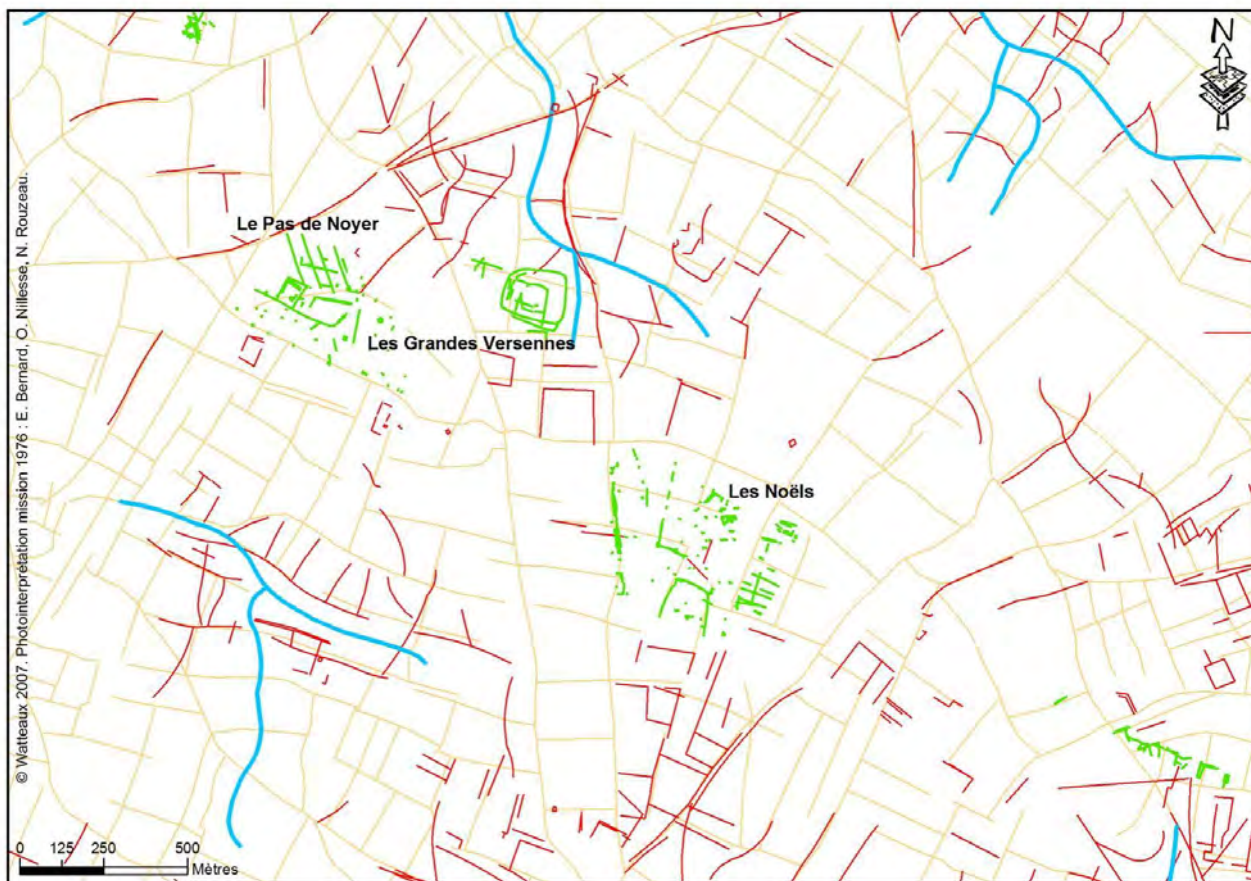


Fig. 15. Insertion de trois sites gaulois sur la commune de Ste-Hermine dans la planimétrie de 1950 et les formes fossiles photointerprétées.

Mise à part un petit tumulus arasé caractéristique de l'Age du Bronze dans cette région, l'occupation principale du Pas de Noyer est représentée par une ferme indigène de la Tène finale et du début de l'époque romaine composée de trois bâtiments au sein d'un grand enclos d'environ 5 000m². Ce dernier est orienté (dans notre SIG) NO-SE et NE-SO. Malheureusement la nature de l'opération – évaluation – n'a pas permis d'identifier clairement les différents fossés s'articulant sur cet enclos principal.

² Les détails présentés ci-après sont extraits des DFS d'O. Nillesse sur ces trois sites (AFAN 1993 et INRAP 2002).

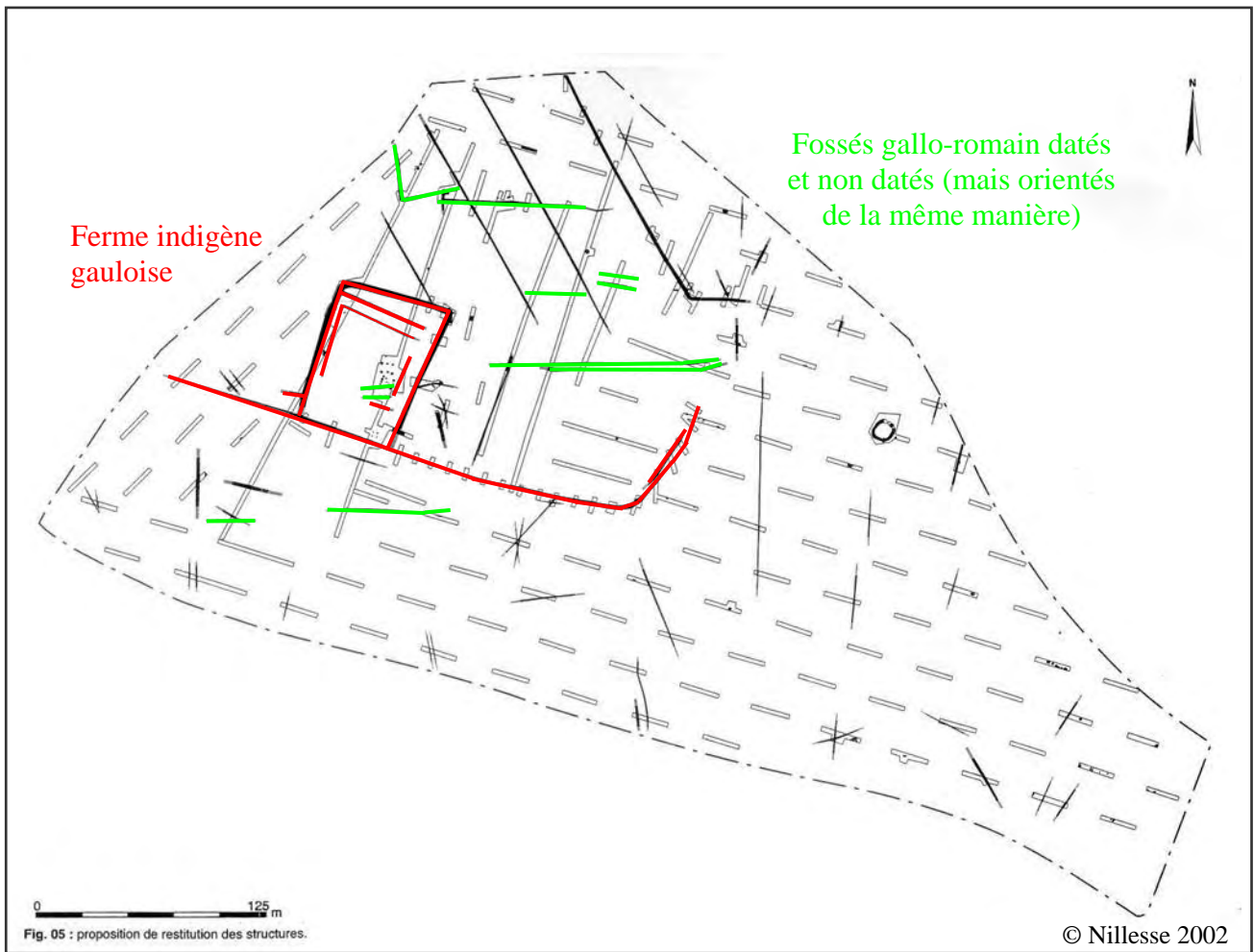


Fig. 16. Proposition de restitution des fossés du « Pas de Noyer » (Ste-Hermine).

Cette ferme est isocline avec une forme viaire qui constitue une limite forte dans le paysage. Ce chemin passe en effet au Sud du site et au Nord de celui des Noël's dont les structures respectent l'orientation.

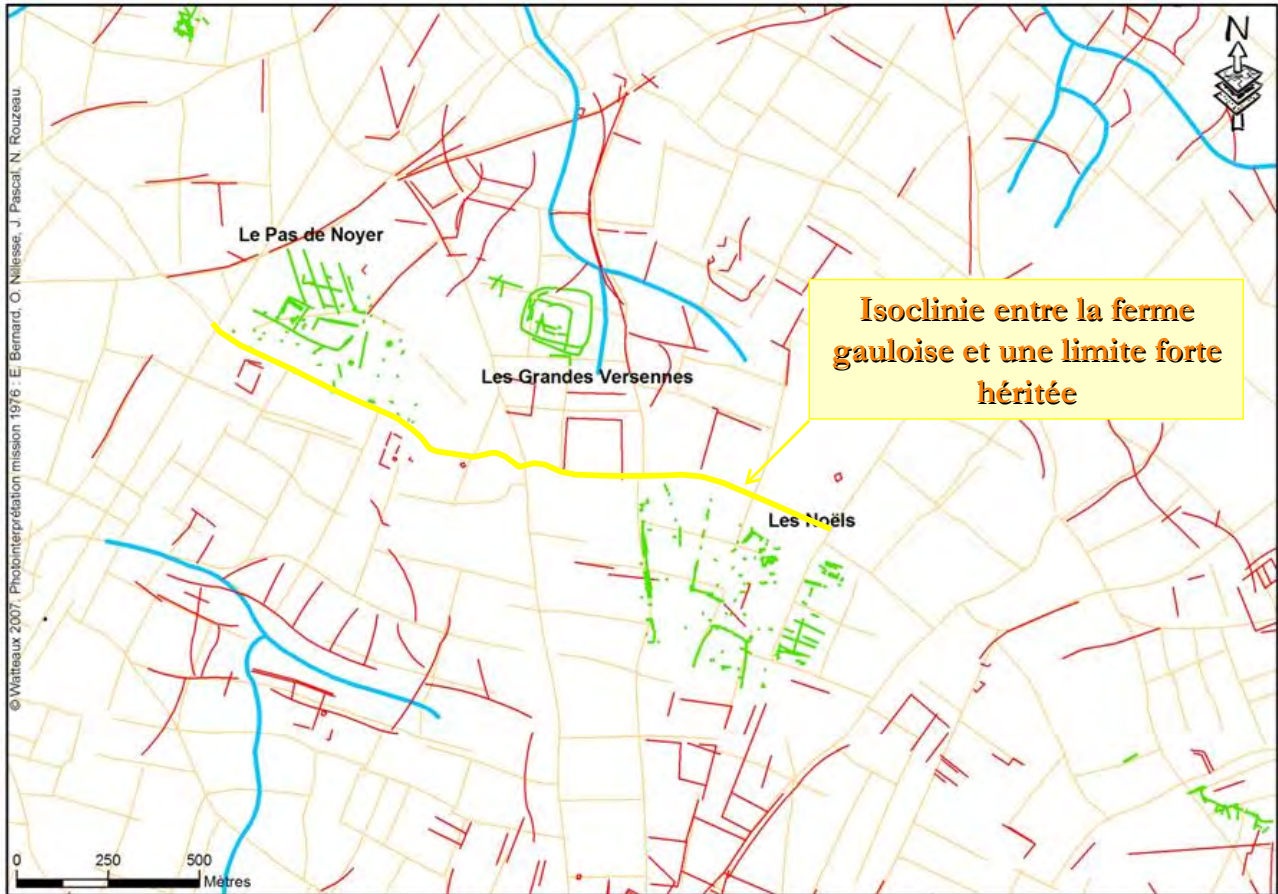


Fig. 17. L'enclos du Pas de Noyer et le grand fossé au Sud sont isoclines avec une limite forte correspondant à un chemin en 1950.

Par la suite, un réseau fossoyé bien daté par le mobilier de la seconde moitié du Ier ap. ou du début du IIe ap est mis en place. L'abondance de ce mobilier semble d'ailleurs indiquer que nous sommes non loin d'un habitat. Il organise cet espace selon une orientation différente : ONE-ESE.

Enfin, plusieurs fossés parallèles ont été fouillés au Nord du site. Ils apparaissent sur le cadastre napoléonien et ne présentent pas la même orientation que les formes antiques. Ils représentent en fait une « exception » s'appuyant sur un chemin qui recoupe la trame dominante.

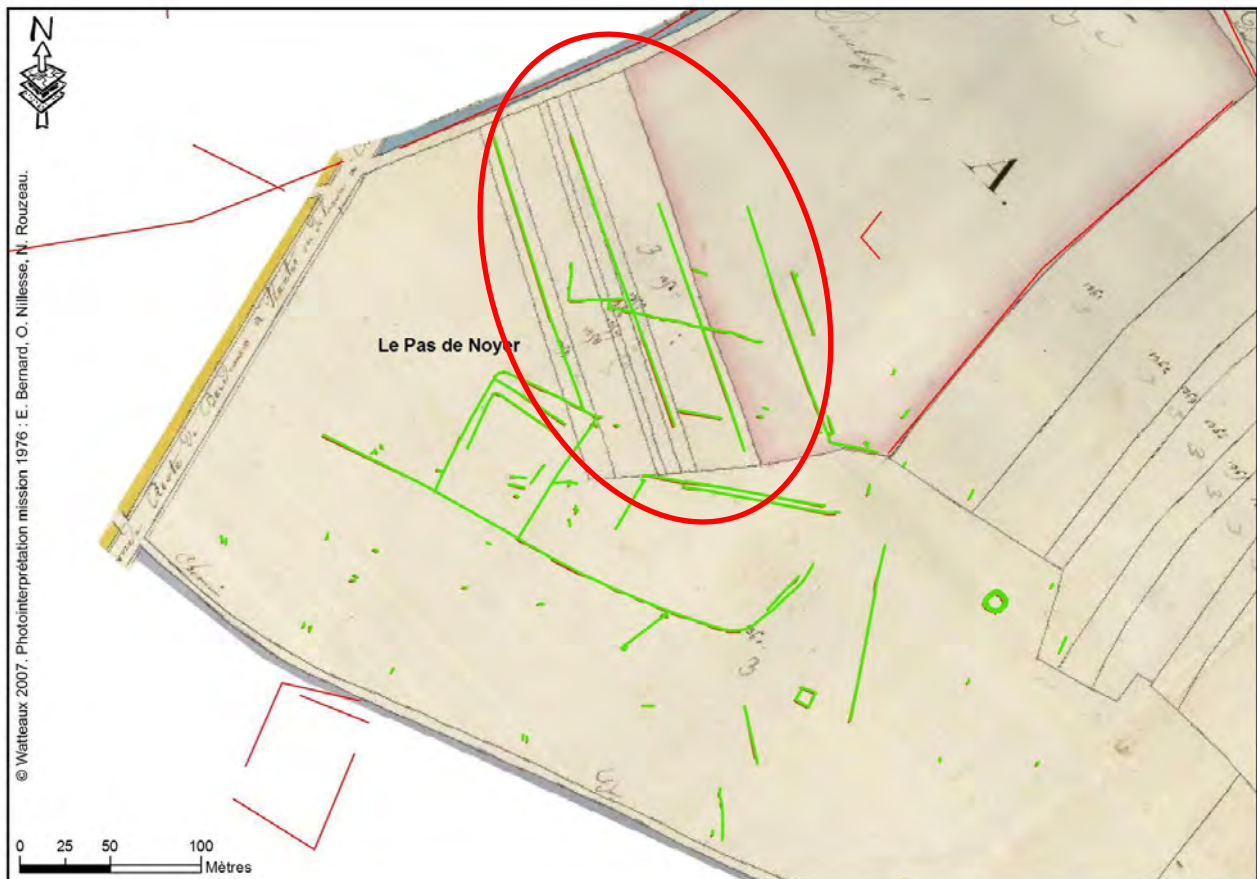


Fig. 18. Insertion du site du « Pas de Noyer » (Ste-Hermine) fouillé par O. Nillesse dans la planimétrie napoléonienne. Les archéologues ont mis au jour des limites modernes au Nord du site.

Sur ce site nous observons donc trois trames différentes dont deux datant de la période antique. Mais ces éléments fossoyés gaulois et romains, même s'ils diffèrent s'inscrivent dans une même orientation globale qui est celle de la structure dominante de ce secteur, le réseau rouge. L'orientation ponctuelle et discordante d'une masse parcellaire à la période moderne ne change rien à la structuration morphologique d'ensemble de ce secteur. La trame héritée (celle étudiée à partir de la mission de 1950) est donc le fruit d'une histoire oscillant entre plusieurs orientations au profit de la réification d'une seule au cours du temps. Et certains éléments forts (*morphogènes*) permettent la transmission de l'orientation privilégiée comme le long fossé bordant la partie méridionale de l'enclos gaulois, isocline avec le chemin situé plus au sud.

La résilience de certains éléments forts du paysage depuis la période protohistorique jusqu'à nos jours et qui permet la transmission des orientations de la planimétrie agraire se vérifie également sur le site de la Papaudière. Le site, fouillé en 1992 sous la direction de Mireille André³, est implanté sur un petit éperon qui domine les vallées du Lay et de la Smagne, sur les formations du Lias. Une première occupation est reconnue pour le Haut-Empire sans qu'il soit possible de préciser la nature et l'ampleur exactes de cette première phase. Les vestiges les plus conséquents correspondent en fait à un établissement agricole (appelé *villa*) du Ier ap. constituée de cinq bâtiments en dur disposés autour d'une cour centrale, trois autres en périphérie, de greniers, de fosses et de fossés parcellaire. Le tout est abandonné durant le 1^{er} quart du IIe ap. Les fossés et les constructions s'orientent NO-SE et NE-SO. Cet ensemble de constructions était traversé par un chemin empierré bombé large de 7 à 8 m et orienté lui aussi NO-SE. La palynologie et les relations stratigraphiques permettent de déterminer qu'il était antérieur à l'érection des bâtiments B et D car l'angle des murs 3048-3047 du bâtiment D est fondé sur le chemin et celui-ci n'est pas visible dans

³ Les détails présentés ci-après sont extraits de : M. André, *Autoroute A83 - Nantes-Niort « La Papaudière (Ste-Hermine) »*, rapport de sauvetage programmé, AFAN, 1992.

les coupes du bâtiment B. Le chemin aurait donc fonctionné avec le premier état des bâtiments, ceux de la *villa* s'ordonnant ensuite autour de la cour. Par la suite, ce chemin fut recoupé par un fossé dont le comblement est daté par les archéologues de la période carolingienne. Mais si certains bâtiments empiètent dessus et que le chemin finit par être recoupé par un fossé médiéval, il reste un morphogène important pour les structures puisqu'elles en respectent l'orientation. Il offre ainsi l'exemple d'une limite installée dans le paysage probablement à une époque pré-romaine et qui perdue sous la forme d'un chemin pendant la période romaine avant d'être vraisemblablement abandonnée au haut Moyen Âge.

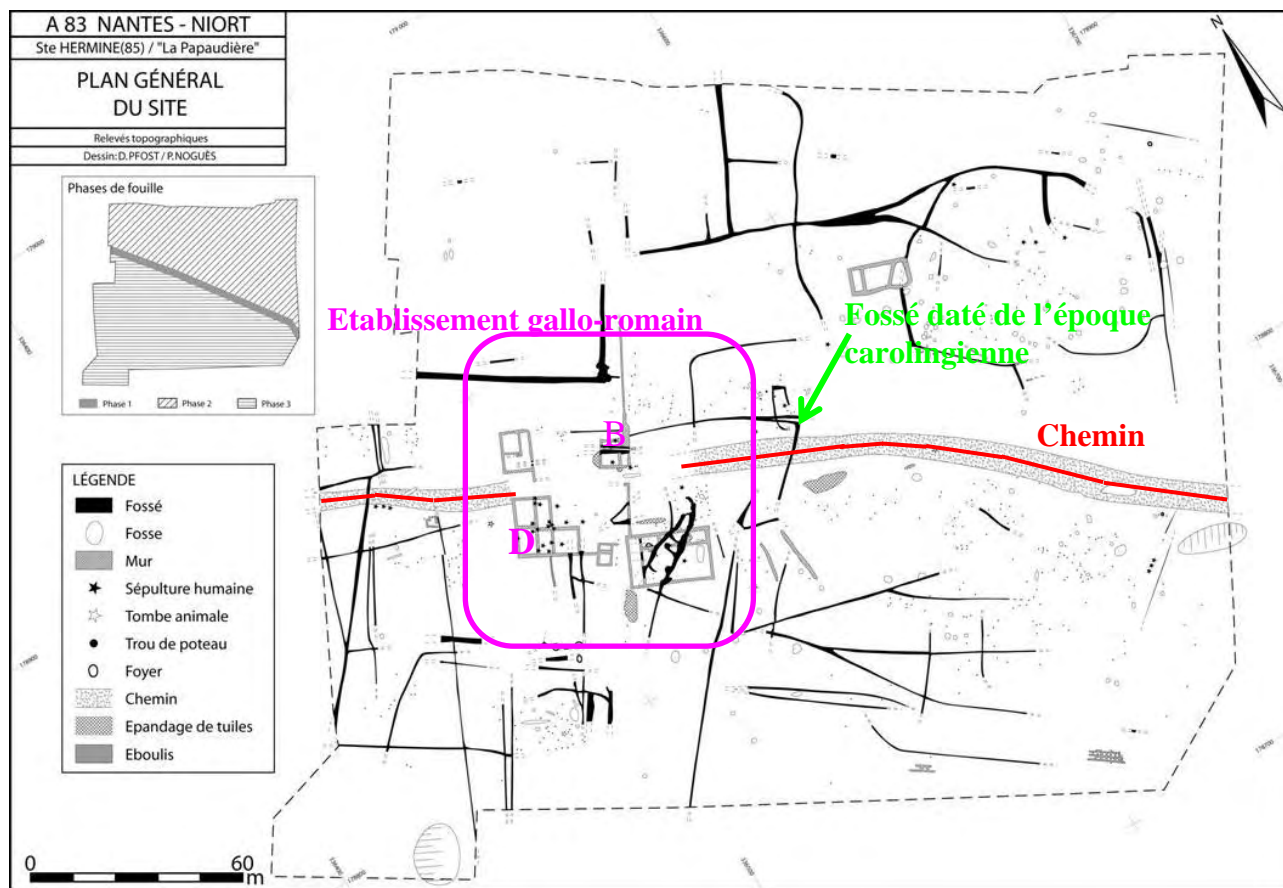


Fig. 19. Plan général de « La Papaudière » (Ste-Hermine) fouillé par M. André illustrant l'organisation des structures de part et d'autre d'un chemin résilient dans la très longue durée.

Il continue ensuite à marquer la planimétrie sous la forme d'un chemin d'exploitation et d'une haie en 1950 et s'inscrit dans l'orientation du réseau de formation rouge.



Fig. 20. Insertion du site de la Papaudière dans la planimétrie de 1950 et dans le réseau de formation « rouge ».

La fouille permet donc ici la connaissance d'un morphogène important qui résilie très fortement dans le temps par *isoclinie* (même orientation) et *isotopie* (même emplacement) tout en se transformant dans son modelé. C'est ce fait qu'exprime le concept de *transmission* forgé par Gérard Chouquer pour décrire la double action de transformation dans le temps des réalités géographiques et de transmission de certains caractères de ces réalités donnant l'impression d'une pérennité de la forme.

La période antique (sens large) apparaît donc au travers de ces deux exemples (mais qui ne sont pas les seuls sur notre terrain) comme fondamentale dans la mise en place d'une trame planimétrique organisatrice de cet espace. C'est un constat que fait Gérard Chouquer depuis plusieurs années. Il en est arrivé à la conclusion appuyée sur de nombreux dossiers, français comme étrangers, que dans la genèse des formes rurales et urbaines en Europe occidentale, les périodes de l'Age du Fer et de l'époque romaine forment une phase majeure d'émergence. Ainsi, la plupart des trames et les réseaux paysagers apparaissent d'origine antique⁴.

NB : On constate que ces sites présentent tous des vestiges de l'Age du Bronze mais qui ne sont pas des formes linéaires fossoyées. Ainsi, bien qu'on ne puisse rien en conclure sur l'aménagement planimétrique à cette haute période, il semble probable d'envisager une mise en valeur de ces espaces avant la période gauloise.

2.4. Une orthogonalisation aboutie des formes dans la plaine :

L'étude du cadastre actuel du pays de Ste-Hermine, dont les communes sont presque toutes situées dans la plaine, ainsi que l'observation de la carte actuelle au 25 000^e permettent de percevoir

⁴ Chouquer (Gérard), « L'émergence de la planimétrie agraire à l'Age du Fer », *Etudes Rurales*, n°175-176, juillet-décembre, 2005 : 29-52.

le sens de l'évolution morphologique de ce secteur. Le calcul automatique des orientations permet une fois encore de prendre la mesure de l'importance de telle ou telle classe. On observe une rigidification des lignes selon une orientation dominante, celle des classes C4/C14. Ainsi, les remembrements – importants dans la plaine – ont systématisé une des orientations dominantes en la durcissant (on passe de quatre classes de perpendiculaires dominantes à deux). Comme le rappelait Claire Marchand pour les centuriations italiennes, le processus d'auto-organisation des formes sur la longue durée opère donc par sélection, transmission et transformation pour accroître sa présence et sa matérialisation et ainsi « durcir » ses lignes, sur la base d'une orientation préférentielle⁵.

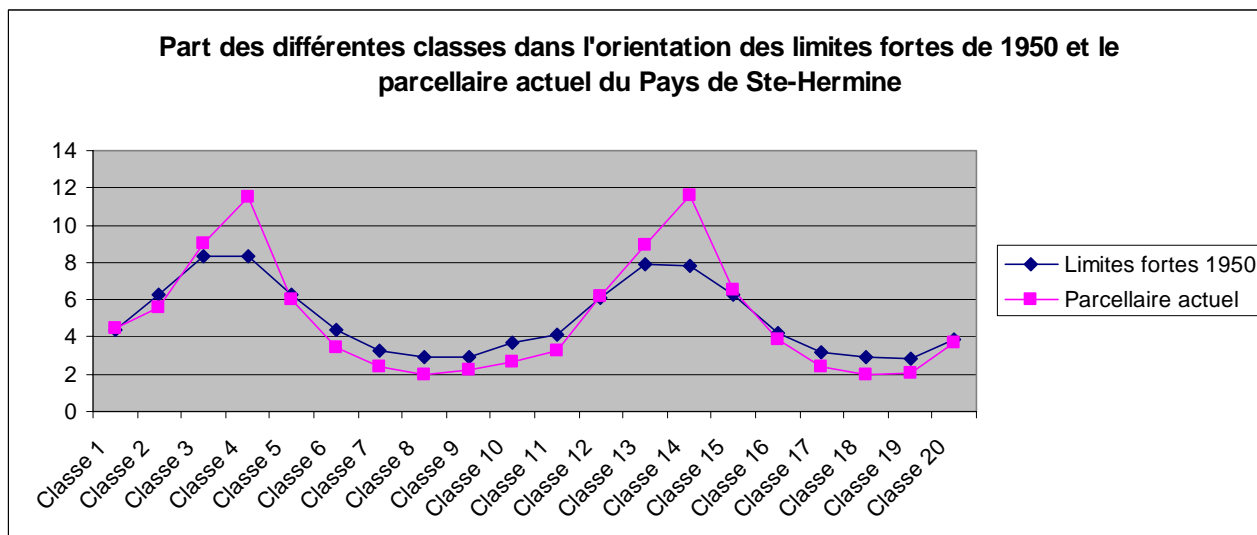


Fig. 21. Graphique illustrant le durcissement de la trame principale entre 1950 et aujourd'hui.

Comme on l'a déjà observé dans d'autres secteurs, français ou étrangers, on passe donc entre la Protohistoire et l'actuel de plusieurs orientations à une configuration monoclinale et de l'enchevêtré vers une certaine forme de simplification⁶.

Conclusions sur la partie 2 :

Ces premiers résultats restent à approfondir par d'autres observations et interprétations mais on peut d'ores et déjà dire que le Sud-Vendée, pour sa partie de plaine, présente un style et une histoire planimétriques comparables aux autres régions françaises (pour celles étudiées dans une optique archéogéographique). Ainsi, Gérard Chouquer, grâce à plusieurs dossiers analysés allant dans le même sens, a proposé un schéma dynamique nouveau⁷ que nous reprenons ici parce qu'il correspond aux réalités analysées dans notre espace :

1/ un processus **d'émergence**, antique (au sens large du terme antique), d'une ampleur qui ne semble pas avoir eu d'équivalence par la suite et caractérisé par une disparité initiale de la planimétrie. Ce processus évolue vers une organisation de la forme par sélection.

2/ un processus de **transmission** et d'**auto-organisation** de la forme résiliente, de très longue durée (de l'Antiquité à nos jours), qui voit la forme héritée se construire au travers de multiples interventions sociales (planifiées ou non) mais qui ne remettent pas en cause la forme globale, et contribuent plutôt à la schématiser en la systématisant. La forme est suffisamment installée pour absorber les différences et les réduire en formes de diversité.

3/ un processus de **représentation** spéculaire : les chercheurs, méconnaissant les processus précédents, interprètent le passé par la forme héritée et schématisent encore un peu plus l'objet.

⁵ Marchand (Claire), « Des centuriations plus belles que jamais ? Proposition d'un modèle dynamique d'organisation des formes », *Etudes Rurales*, n° 167-168, juillet-décembre 2003 : 93-114.

⁶ Marchand (Claire), *op. cit.*

⁷ Chouquer (Gérard), *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*, Préface de Bruno Latour, Coimbra-Porto 2007.

3. ESQUISSE D'UNE REFLEXION SUR LES DYNAMIQUES COMPAREES DES RESEAUX VIAIRES ET PARCELLAIRES

3.1. Les réseaux viaires locaux :

Cette partie de la Vendée n'échappe pas à la règle couramment observée ailleurs concernant les réseaux viaires locaux. Ceux-ci correspondent aux chemins issus des bourgs, villages et autres habitats pour relier les autres centres et desservir les différents espaces communaux. La forme qui en est résulte est caractéristique et facilement identifiable : une forme étoilée dont le centre est le lieu habité (ou un habitat disparu). Ce phénomène de carrefour est également observable pour certains points de passage importants comme les gués.

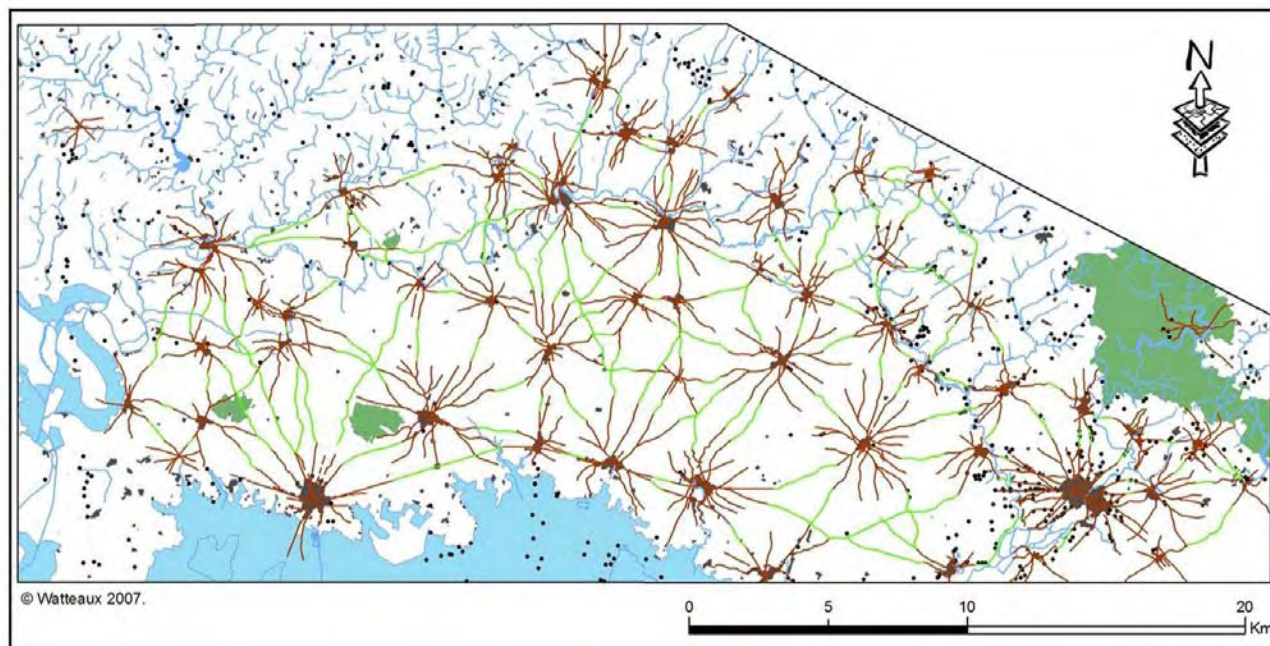


Fig. 22. Relevé des réseaux locaux.

Nous n'avons relevé que les carrefours de plus de deux chemins (ou tracés parcellaires) traversant l'habitat ce qui fait apparaître une différenciation entre plaine et bocage. En effet, la plaine présente des réseaux viaires locaux plus importants et plus nets que dans le bocage. Dans ce dernier, en raison d'un habitat dispersé en petits hameaux, le réseau de desserte est exposé en une multitude de tracés.

Cette forme radiale a souvent été rapportée à la période médiévale du fait d'un paradigme dominant en histoire médiévale et développé, notamment, par Robert Fossier, celui de la « naissance du village »⁸. Mais on considère aujourd'hui que le seuil des X^e-XII^e siècles, que d'aucuns estiment fondateur, correspond plutôt à une « bifurcation » dans un processus d'évolution d'un objet en réseau, de bien plus longue durée et largement antérieur, et qui a pris au cours de son histoire l'aspect d'un réseau de villages classiques.

⁸ Cf. les publications qui font le point historiographique sur ce concept : Peytremann (Édith), *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. 2 vol. Saint-Germain-en-Laye, Mémoires de l'AFAM XIII, 2003. - Raynaud (Claude), « De l'archéologie à la géographie historique : le système de peuplement de l'Âge du Fer au Moyen Âge », in M. Bats, B. Dedet, P. Garmy (dir.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barraol*, supplément 35 à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 2003 : 323-354. -- Watteaux (Magali), « A propos de la "naissance du village au Moyen Âge" : la fin d'un paradigme ? », *Etudes Rurales*, juillet-décembre 2003, n°167-168 : 307-318. -- Périn (Patrick), « La part du haut Moyen Âge dans la genèse des terroirs de la France médiévale », in M. Parisse et X. Barral i Altet eds., *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*. Actes du colloque "La France de l'an Mil" (Paris-Senlis, 22-25 juin 1987), Paris, Picard, 1992 : 225-234.

3.2. La forme radio-quadrillée : expression de dynamiques morphologiques croisées mais non réductibles :

Ce dessin étoilé a pendant longtemps été associé à une forme concentrique des parcelles, celles-ci étant contraintes par le réseau viaire. Le village étant globalement reconnu de naissance médiévale (par les médiévistes !), du même coup la forme radio-concentrique – associant les deux formes – devenait médiévale. Mais cette forme reste, pour nombre de médiévistes, un objet à bords flous, parce qu'elle mêle des objets de nature assez diverse et parce qu'elle ne tend pas à fournir une forme emblématique pour tout le paysage médiéval de la France. En revanche cela n'a pas empêché quelques tentatives (isolées) pour en durcir les contours en en faisant un objet de planification mais sur des bases contestables⁹. C'est la raison pour laquelle Gérard Chouquer a proposé récemment dans son essai sur les formes des paysages de substituer l'expression « radio-quadrillée » à celle de « radio-concentrique » afin de rendre compte de l'interpénétration des formes et de leur transmission¹⁰.

Sur notre fenêtre d'étude nous observons ces trames radio-quadrillées comme d'autres chercheurs ont pu le faire dans d'autres régions françaises. Les réseaux radiaux locaux identifiés ici ne génèrent en effet presque pas de formes parcellaires concentriques (sauf exception comme à St-Jean-de-Beugné, et encore, de faible ampleur). Au contraire ils sont tous imbriqués dans un réseau quadrillé souple – en particulier celui qui domine notre secteur et appelé plus haut « réseau de formation rouge » – donnant ainsi une forme d'ensemble radio-quadrillée à la planimétrie.

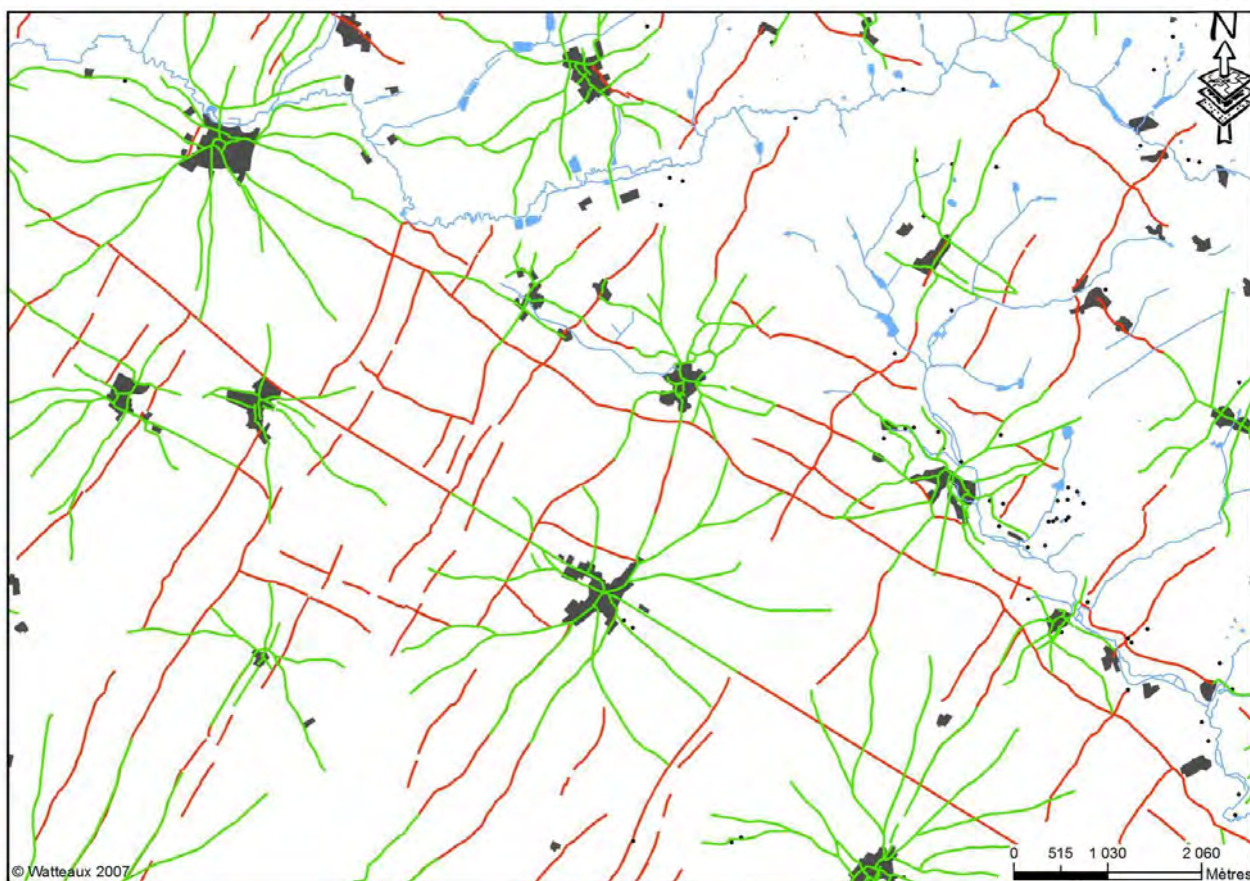


Fig. 23. La forme radio-quadrillée associe des trames étoilées polarisées par l'habitat et des trames quadrillées souples se construisant dans la longue durée.

⁹ Voir la critique dans Watteaux (Magali), « Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés », *Etudes Rurales*, juillet-décembre 2003, n°167-168 : 187-214. -- « Du plan radio-concentrique au plan radio-quadrillé : relecture archéogéographique des rapports entre pouvoir et formes du paysage au Moyen Age », in Ph. Rodriguez (dir.), *Pouvoir et Territoire*, Actes du colloque de St-Etienne (7-8 novembre 2005), à paraître.

¹⁰ Chouquer (Gérard), *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire*, Errance, Paris, 2000.

On observe en particulier sur les missions IGN de 1997 et Google Earth 2007, complétées par la prospection aérienne de 1976, un cas exemplaire illustrant cette forme entrée récemment dans le répertoire morphologique de l'archéogéographe. A partir du village de Pouillé une série de branches s'organisent en étoile et s'entremêlent à un ensemble de tracés fossiles ou actifs dessinant une trame quadrillée souple d'âges divers et qu'on observe sur une grande étendue à petite échelle.



Fig. 24. Un exemple heuristique de forme radio-quadrillée autour de Pouillé.

Cette forme radio-quadrillée associe donc des réalités morphologiques qui s'expriment à deux échelles différentes et complémentaires pour créer une réalité écuménale hybridée dans l'espace et le temps :

- une trame quadrillée ou irrégulière de base à petite échelle qui résilie dans la longue durée (réseau de formation)
- une trame viaire à grande échelle polarisée par l'habitat

Il est donc possible de dire que la forme type des terroirs autour des villages de ce Sud-Vendée (mais aussi, rappelons-le, des terroirs français) est de type radio-quadrillée et que ce n'est pas une forme attribuable à une période précise, mais plus largement résiliente. Il y a eu en effet, autour des sites d'habitat les plus pérennes, des évolutions sensibles des formes sur la longue durée qui ont donné naissance à des réseaux radio-quadrillés totalement non planifiés dans leur dessin d'ensemble. Ces réseaux ne sont donc pas spécifiquement médiévaux, et encore moins nés autour de l'an Mil, mais ils sont une réalité complexe qui, pour les sociétés du Moyen Age, devait associer des formes héritées et des formes plus récentes, dans une combinaison elle-même sujette à évolution dans la longue durée. En tant qu'objets spatiaux forts, ils échappent donc à tout classement chrono-typologique et nécessitent une analyse morphologique qui prenne pleinement en compte les dynamiques spatio-temporelles.

3.3. Les tracés hors réseaux locaux :

Ce qui est plus intéressant pour percevoir des axes importants de circulation, supra-locaux, est de rechercher les tracés n'entrant pas dans ces réseaux locaux ou en partie seulement et

traversant alors des habitats connus à l'époque antique au moins. Cela permet ainsi d'esquisser une carte des tracés potentiellement antiques et de percevoir les grandes relations routières.

❖ La recherche des tracés *via* les grands axes théoriques :

Nous avons commencé par dresser une carte des grands centres à l'échelle du très grand Ouest que nous avons reliés par des axes théoriques. C'est Sandrine Robert qui a testé la première cette méthodologie dans le Val-d'Oise qui lui a permis de préciser les différents tracés entrant dans un même itinéraire et d'en révéler d'autres, moins connus¹¹.

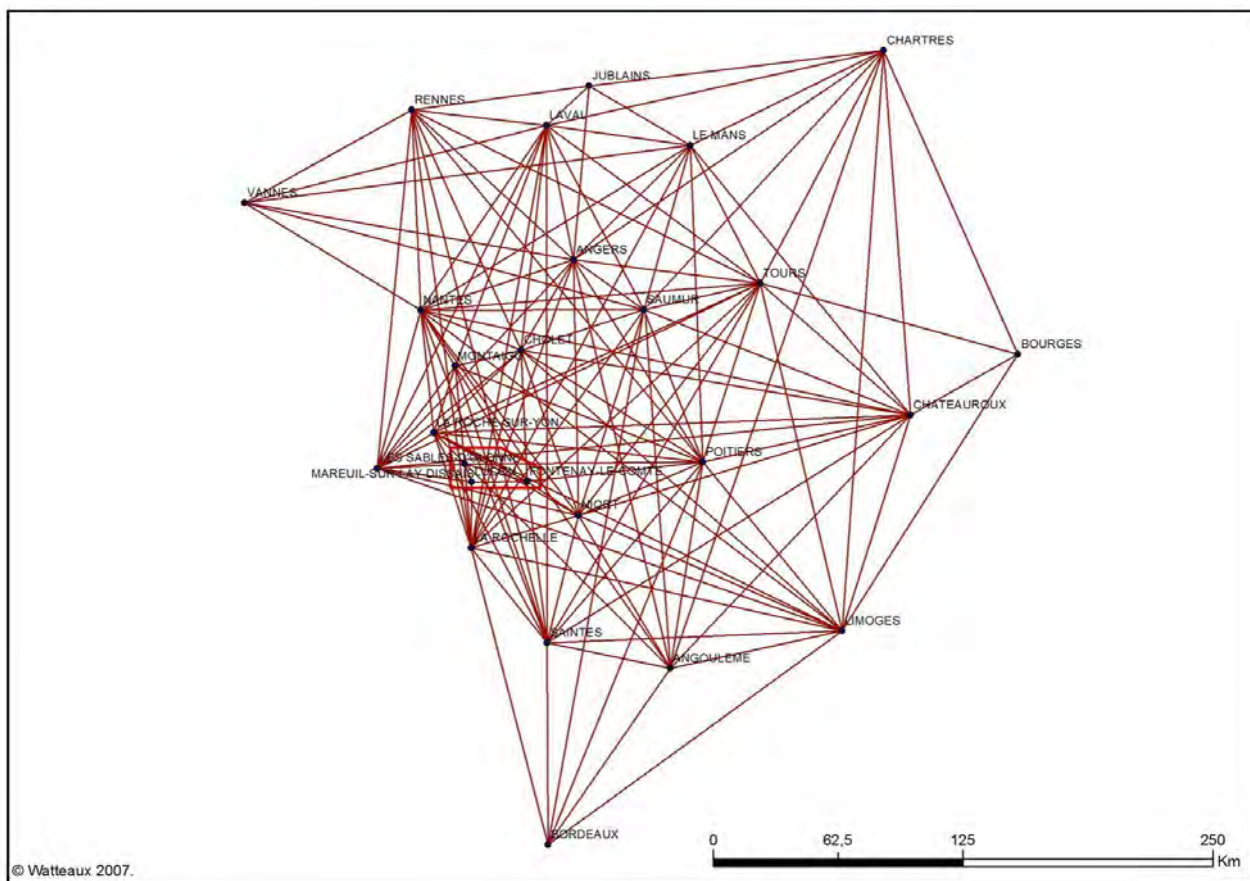


Fig. 25. Relevé des axes théoriques reliant les grands centres urbains du très grand Ouest.

Cette recherche s'est avérée peu fructueuse nous concernant pour deux raisons :

1/ nous ne travaillons pas à l'échelle du département. Certes l'analyse archéogéographique impose de mobiliser toutes les échelles nécessaires à la compréhension des dynamiques écoumènales, de la coupe géoarchéologique à la carte régionale. Mais il n'en reste pas moins que nous concentrons nos efforts pour le relevé des tracés entrant dans un itinéraire sur une zone délimitée. Nous sortons de ce secteur pour voir les aboutissants des tracés mis en évidence et repérer des tracés remarquables qui se prolongent éventuellement dans notre secteur, mais nous ne pouvons travailler aussi finement à l'échelle de tout le département par manque de moyens et de temps. Il est sûr qu'une étude menée à l'échelle de la Vendée validerait pourtant cette méthodologie.

2/ la présence du Marais poitevin, ancien golfe marin, change la donne de manière importante puisqu'il n'existe que deux axes de traversée dont l'un datant de l'époque moderne. Sa traversée dépend en fait de l'avancement de son envasement et de son aménagement, processus de longue durée. Les routes ont donc plutôt contourné le golfe faisant ainsi dévier les tracés des

¹¹ Robert (Sandrine), *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire. Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val d'Oise*, thèse de l'Université de Paris I, sous la dir. G. Chouquer, Paris, 2003, 3 vol.

itinéraires théoriques (exemple de la route de Nantes à Saintes par Fontenay et Niort qui contourne ainsi le marais).

❖ Protocole de recherche :

La recherche ancienne sur les voies de communication s'est pendant longtemps focalisée sur les grandes voies romaines. Aujourd'hui, depuis Eric Vion en particulier¹², on aborde la question des réseaux routiers sous l'angle de la multiplicité des tracés entrant dans un même itinéraire. S. Robert a même défini un « domaine d'attraction de la voie » au sein duquel les différents tracés évoluent sans remettre en cause l'existence de l'itinéraire¹³.

Pour la Vendée il n'existe pas d'étude approfondie récente sur la question. Seul l'archéologue départemental Emile Bernard¹⁴ a publié quelques pistes de réflexion mais orientées uniquement sur la période antique et limitées à la plaine (il est vrai plus riche en indices archéologiques).

Le relevé des tracés que nous avons effectué repose sur l'exploitation des documents suivants :

- Le relevé de la voirie de 1950 (mission photographique IGN)
- Le relevé de la voirie d'Etat-Major au 40 000^e du milieu du XIXe
- Le relevé des limites fortes de 1950 (mission photographique IGN)
- Les relevés de photointerprétation (missions Google, IGN 1997, AA 1976)
- La carte topographique numérisée au 25 000e
- La carte de 1888 au 100 000^e (car niveau de généralisation plus important qui permet de mieux percevoir les tracés)
- Quelques atlas communaux du XIXe
- Les limites communales.

Pour le relevé des tracés situés hors de notre secteur nous avons travaillé sur la carte de 1888 au 100 000^e, les feuilles de la carte d'Etat-Major au 40 000^e qui « débordaient » du secteur, quelques atlas communaux du XIXe, le Scan 25 et l'ancienne version de cette carte datant de 1952.

Tous les éléments linéaires présentant un alignement remarquable susceptible de correspondre à un ancien tracé viaire ont été relevés. C'est la forme qui a guidé le relevé et la nature du modelé n'a pas été prise en compte. En effet, un tracé peut correspondre à plusieurs tronçons présentant des modelés différents : route départementale, voie communale, chemin d'exploitation, haie, limite communale, etc. L'histoire de la forme n'est pas réductible à la temporalité du modelé.

¹² Vion (Eric), « L'analyse archéologique des réseaux routiers : une rupture méthodologique, des réponses nouvelles », *Paysages Découverts*, I, 1989 : 67-99.

¹³ Op. cit.

¹⁴ Bernard (Emile), « L'occupation antique dans la plaine fontenaisienne », *Recherches vendéennes*, n°9, 2002 : 73-92. - Bernard (Emile) et al., *Carte Archéologique de la Gaule. La Vendée (85)*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996.

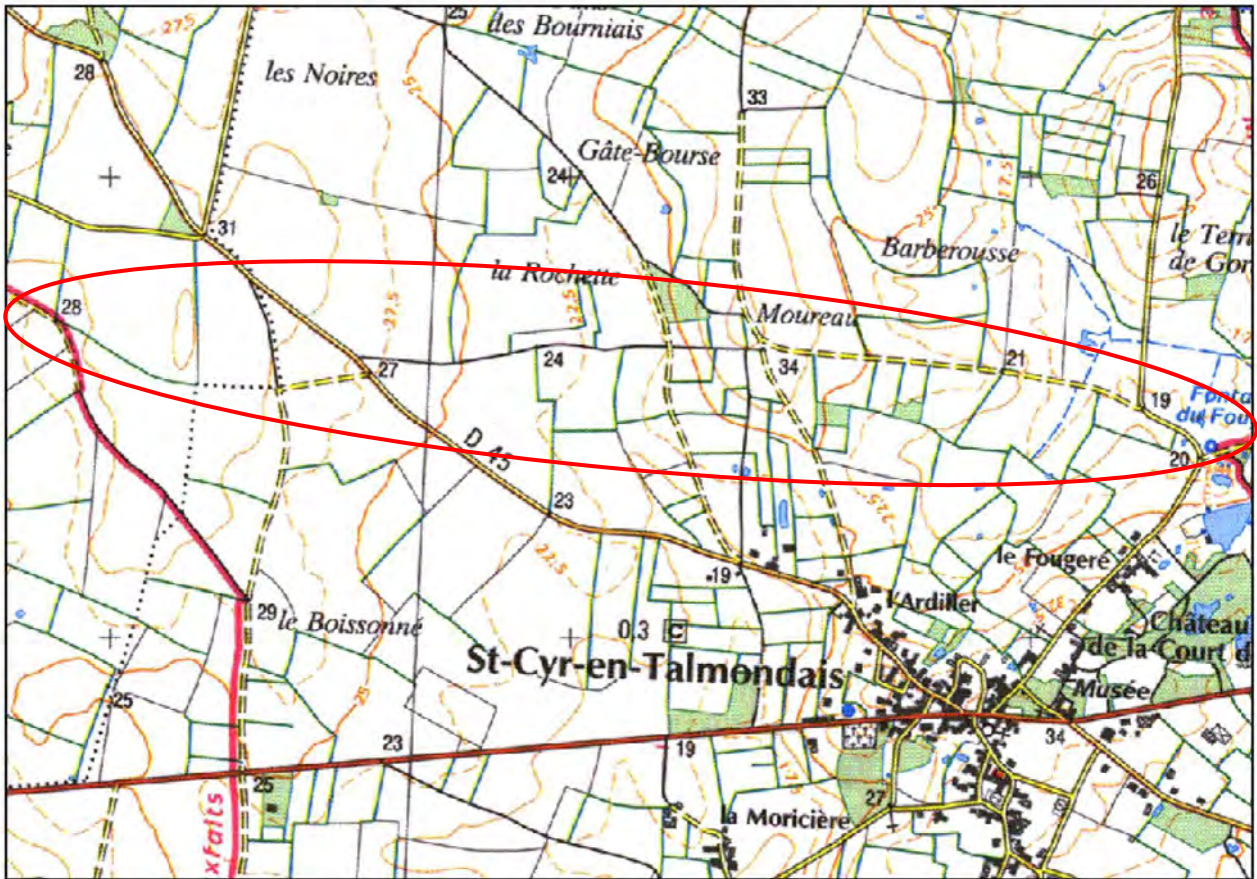


Fig. 26. Exemple de tracé remarquable dont la forme correspond à différents types de modelés : route, chemin d'exploitation, limite communale, haie, etc.

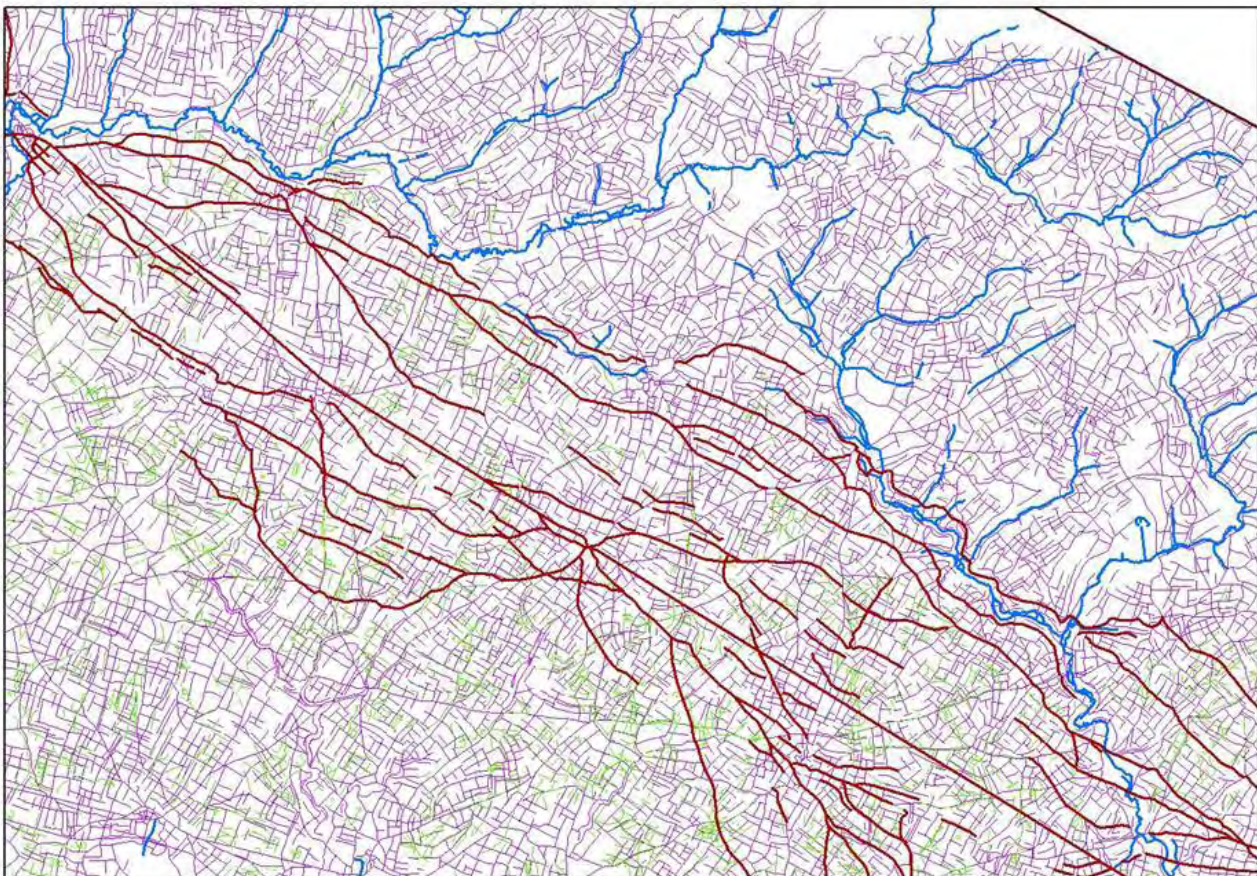


Fig. 27. Repérage des alignements de formes cohérents dans la planimétrie.

Il en résulte une série de formes relevées qui ont été (travail encore en cours) assemblées dans un second temps en hypothèses de tracés entrant dans un même itinéraire.

❖ Tracés connus depuis longtemps :

• *Le « Chemin des Saulniers »* :

Il s'agit très probablement de l'axe de communication le plus ancien de notre secteur (et de toute la Vendée). Il ne serait pas étonnant qu'il ait déjà existé durant la Préhistoire. Il contourne en effet l'ancien golfe marin et rejoint le littoral à l'Ouest, au niveau de Jard. C'est cette raison qui explique son nom. Il existe une variante qui permet la traversée du golfe en passant par le Gué de Velluire. Celui-ci relie le passage de la Bonde du Jourdain, information qui permet par ailleurs d'évaluer l'état d'envasement du marais poitevin au début de l'ère chrétienne¹⁵.

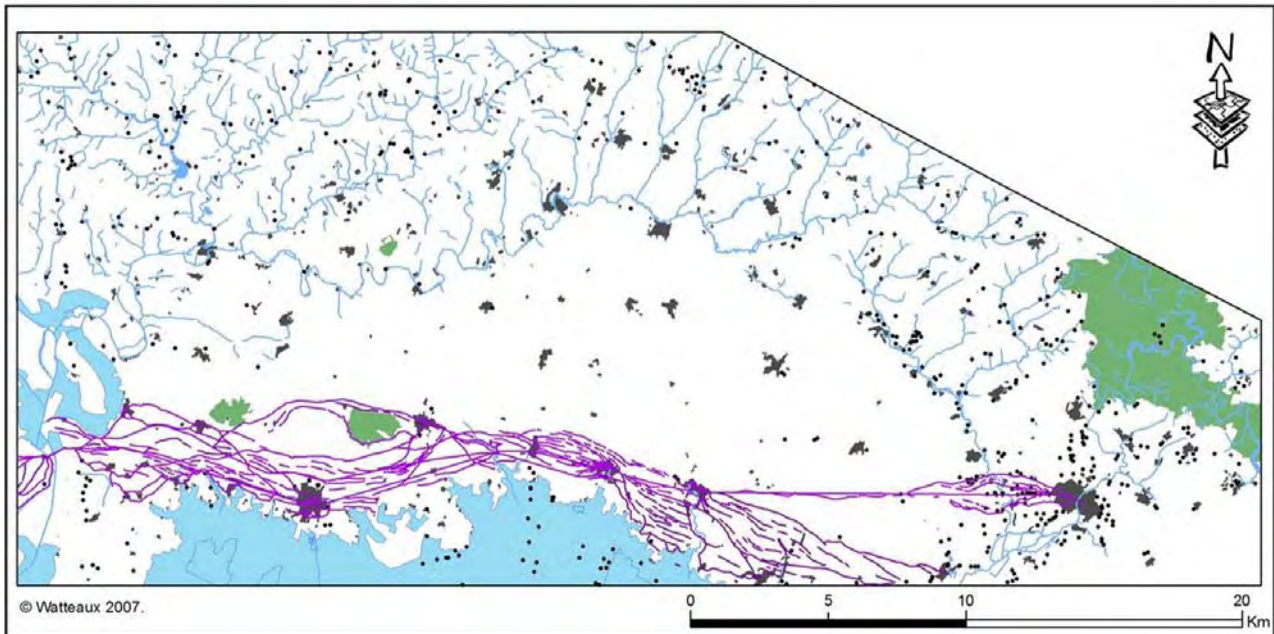


Fig. 28. Relevé des tracés entrant dans l'itinéraire du « chemin des Saulniers ».

C'est donc un itinéraire bien connu dans la bibliographie et tous les érudits et chercheurs depuis le XIXe siècle le mentionnent et précisent son parcours : Fontenay/Luçon/La Claye/Jard. Ensuite, depuis Fontenay, on raccorde le chemin allant vers Niort et de là à Limoges ou on peut se diriger sur Poitiers via Charzais (bourg à la sortie de Fontenay). C'est d'ailleurs cette dernière direction qui semble la plus ancienne car Poitiers était la capitale du Poitou et avant cela de la cité des Pictons et la route royale qui fut construite sur cet ancien itinéraire au XVIIIe siècle s'appelle « route des Sables à Poitiers ».

Tous les habitats (à l'exception de Chevrette) situés sur cet itinéraire remontent à l'époque romaine au moins : Fontenay, Langon, Mouzeuil, Nalliers, Luçon. De plus, une vingtaine de gisements liés à la production du sel à l'époque gauloise ont pu être recensés sur le linéaire du littoral fossile compris entre Luçon et le Gué-de-Velluire. Nicolas Rouzeau a en particulier étudié la chaîne opératoire permettant aux sauniers gaulois de produire des pains de sel à partir de l'évaporation forcée de la saumure extraite de la vase récoltée sur l'estran. Ces dépôts de cendres ont été mis en relation par les archéologues avec des enclos protohistoriques situés sur la partie littorale de la plaine ce qui leur a permis de supposer une complémentarité entre domaines rural et littoral. Les propriétaires des grands domaines ruraux bénéficiaient ainsi sans doute aussi de l'exploitation des ressources tirées du milieu maritime¹⁶.

¹⁵ Bernard (Emile), *op. cit.*

¹⁶ Bernard (Emile), *op. cit.*

La plus-value de l'analyse que nous avons menée est de proposer d'autres tracés relevant de cet itinéraire et correspondant à des captations de la voie de communication par des habitats situés dans cet axe.

- *Le « Chemin Vert » :*

Autre "star" de la littérature sur les voies anciennes vendéennes : le « chemin Vert », qualificatif renvoyant aux tronçons abandonnés et recouverts par les mauvaises herbes. Son itinéraire relie Limoges/Niort/Fontenay/Mareuil. Entre Niort et Fontenay-le-Comte il se confondait avec le chemin des Sauniers.

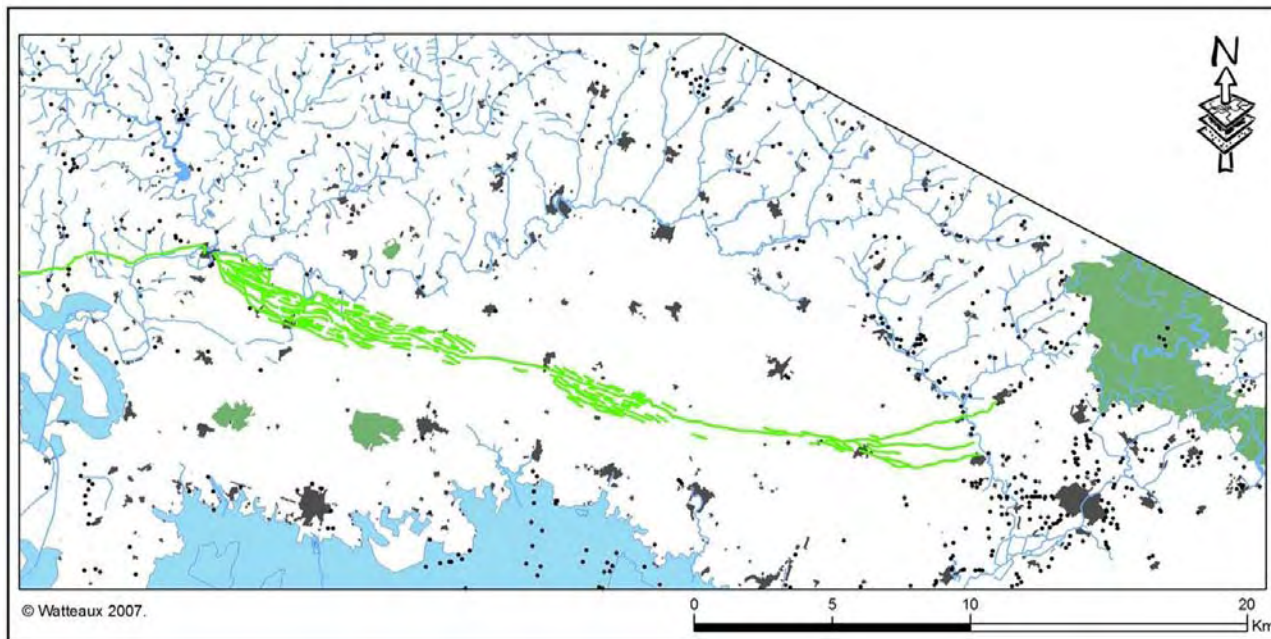


Fig. 29. Relevé des tracés entrant dans l'itinéraire du « chemin Vert ».

Le tracé originel est facilement identifiable car il ressort nettement dans la morphologie de la plaine et est présent sur tous les cadastres anciens et atlas cantonaux des communes qu'il traverse.

Par contre, passé Mareuil-sur-Lay, il est plus difficile à suivre car le tracé n'a pas aussi bien perduré dans le paysage que le tronçon précédent et les cartes anciennes ne distinguent pas sa suite. Les érudits le font continuer sur Moutiers-les-Mauxfaits, St-Avaugour-les-Landes pour arriver sur St-Vincent-sur-Jard et Jard où il rejoindrait le chemin des Sauniers. Cela correspond à la route actuelle passant par ces agglomérations et c'est sous le nom de Chemin Vert qu'elle est désignée dans l'Atlas communal du XIXe. Nous proposons à partir de l'étude de la carte topographique actuelle au 25 000^e et de la carte de 1888 au 100 000^e une autre proposition de restitution reposant sur l'identification de tronçons de longueur relativement importante et évitant ces bourgs. Il paraît en effet peu probable que cette route extrêmement régularisée et passant par les centres ait été aussi ancienne. Elle correspond plutôt au tracé d'une route construite par Napoléon Ier en vue de desservir stratégiquement et plus rapidement les différentes parties du territoire vendéen en reprenant un itinéraire ancien. Il faudrait cependant mener une étude détaillée du parcellaire comme nous le faisons sur notre secteur pour invalider ou confirmer cette hypothèse.

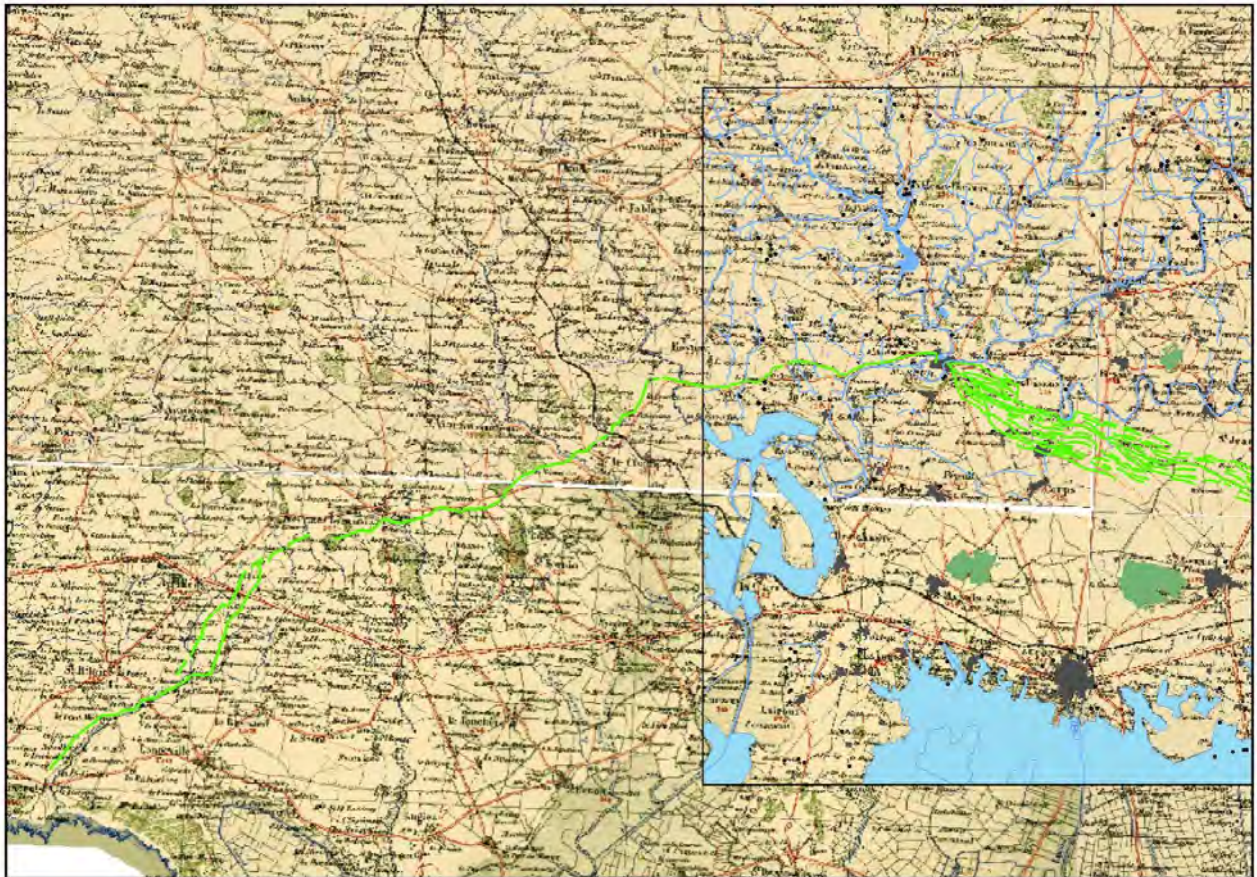


Fig. 30. Proposition de restitution du tracé du Chemin Vert de Mareuil-sur-Lay à Jard.
(Fond : carte de 1888 au 100 000^e).

❖ Tracés révélés par l'analyse morphologique :

• Les réseaux liés à l'hydrographie :

- Le Lay
- La Smagne : se raccorde à partir de Ste-Hermine au chemin de Niort/Fontenay/Ste-Hermine faisant ainsi un tour de plaine.
- La Vendée : en amont de Fontenay son cours s'encaisse dans le horst tertiaire de la forêt de Mervent générant très peu de tracés.

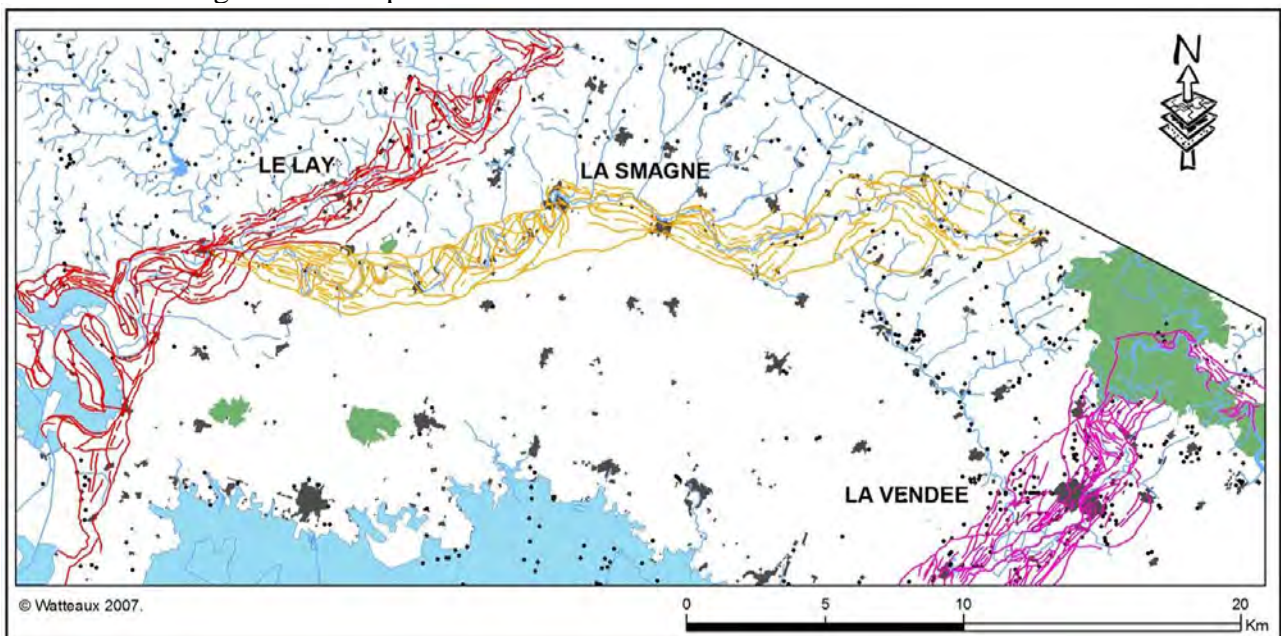


Fig. 31. Réseaux de formes associés à un axe hydrographique d'importance.

- *Des tracés hors réseaux locaux entre occupations romaines dans la plaine :*

La cartographie (encore en cours) des tracés ne s'inscrivant que dans les réseaux locaux des habitats connus pour l'époque romaine et évitant les réseaux locaux de la plupart des villages et hameaux montre que le réseau antique devait être plus dense que l'existence des seuls chemins des Sauniers et Vert.

Un certain nombre de voies de raccordements au Chemin Vert ressortent qui mettent ainsi en liaison la bordure de l'ancien golfe, très fréquentée pour la fabrication du sel durant la période gauloise et le commerce.

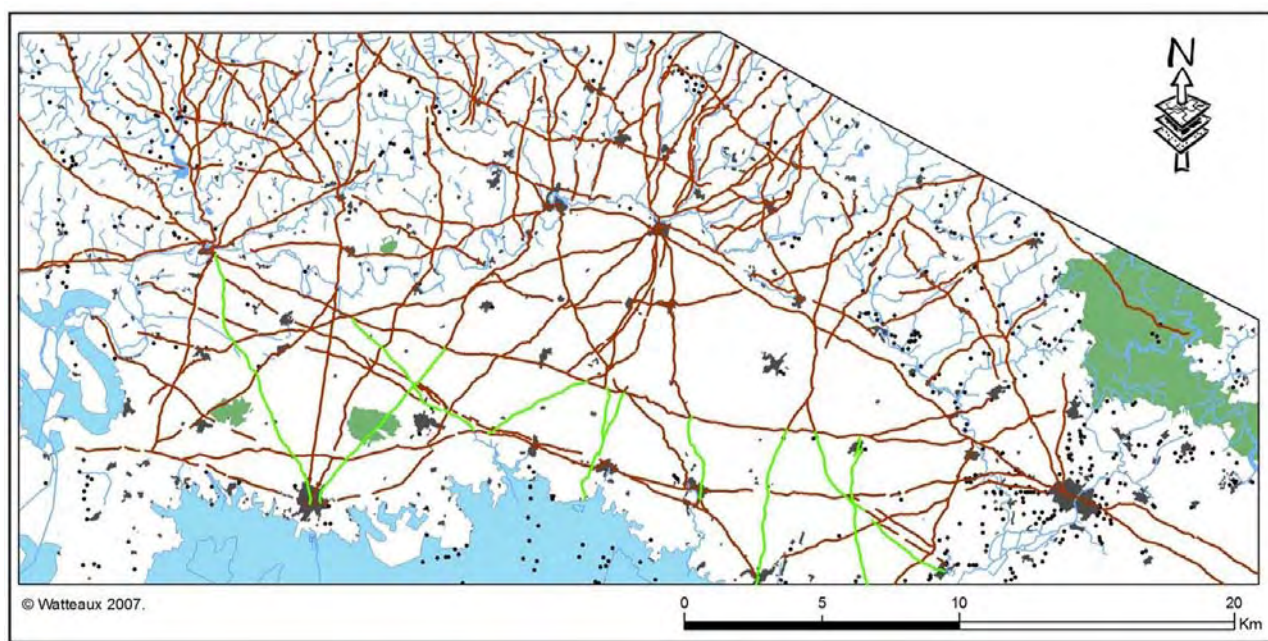


Fig. 32. Relevé (en cours d'élaboration) des tracés remarquables hors des petits réseaux locaux. (En vert, raccordements au chemin Vert).

- *Exemple de mise en évidence d'un nœud routier ancien et important : Thiré :*

L'analyse morphologique de ces tracés hors réseaux locaux a permis de mettre en évidence un bourg souvent oublié des études bien que son importance historique soit connue depuis le XIX^e siècle. Le secteur est occupé dès l'époque préhistorique (grand dolmen de la Pierre Folle) puis aux époques gauloise et romaine sous le nom de Rusan. En particulier, au sud-ouest du bourg, au lieu-dit « Ville Morte », de nombreux artefacts gallo-romains et une *villa* ont été retrouvés¹⁷. Rusan fait ensuite place à *Theodoriciacum* à l'époque mérovingienne et devient un centre actif de fabrication de monnaie du Poitou ainsi que chef-lieu de *pagus*. Son « déclin » semble dater de l'époque des invasions normandes où Thiré perd son statut de chef-lieu pour devenir arrière-fief de la châtellenie de Sainte-Hermine.

Malgré cette histoire très ancienne et de premier ordre, le bourg n'apparaît pas dans les rares recherches sur l'occupation de la plaine ni dans aucune des études, pourtant nombreuses, sur les voies anciennes. L'analyse des réseaux routiers révèle pour sa part toute l'importance du carrefour ancien que représente cette petite agglomération. En effet, le nombre de branches partant du bourg est élevé et ces voies desservent toute la plaine et les autres bourgs considérés comme antiques : Luçon, Fontenay, Nalliers, Mareuil, le Langon, etc. Et vers le Nord une voie rejoint Chantonnay qui permet l'accès à St-Georges-de-Montaigu, grande agglomération antique du Nord de la Vendée et étape incontournable sur le chemin de Nantes. D'ailleurs, jusqu'au milieu du XVIII^e, Thiré était situé sur la route du courrier postal qui traversait du Nord au Sud le Bas-Poitou, allant de Nantes à La Rochelle en passant par Montaigu, St-Fulgent, Chantonnay, Thiré, Pouillé, Le Poiré-sur-Velluire, Marans.

¹⁷ Bernard, *op. cit.*, 1996.

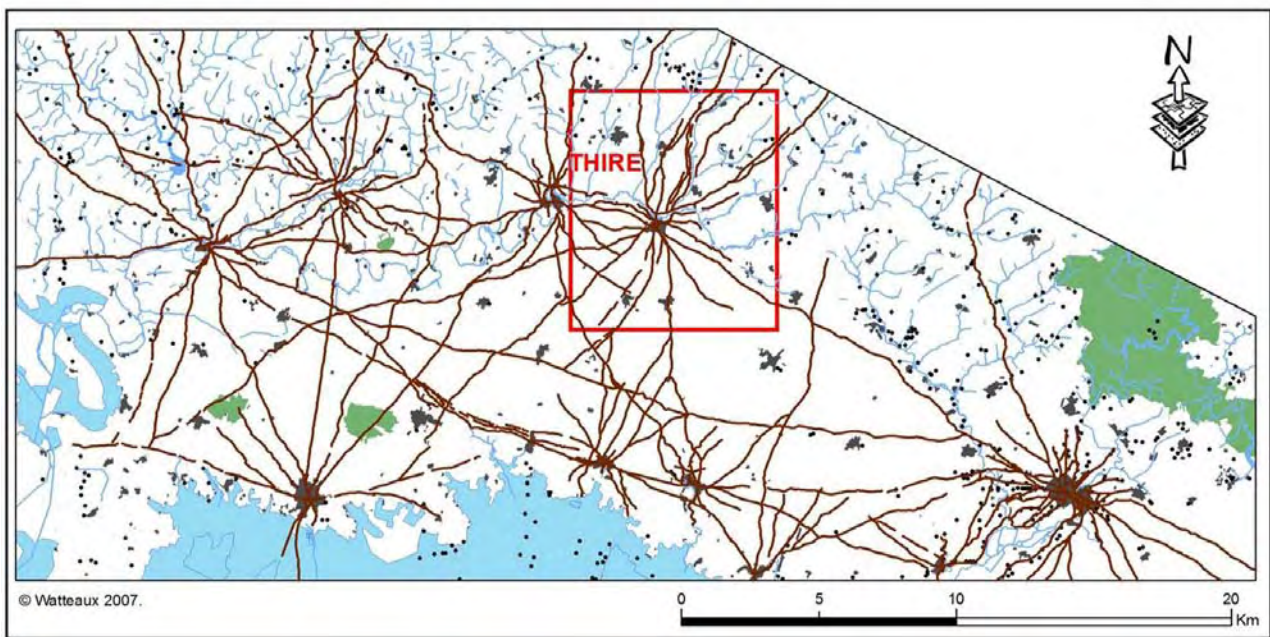


Fig. 33. Carrefour remarquable à Thiré, passage ancien entre la plaine et le « bocage ».

La route qui va de ce bourg à Fontenay semble, à l'analyse, être un axe très ancien car il marque la limite entre les calcaires de la plaine et les formations du Massif armoricain en suivant les cours de la Smagne puis de la Longèves. Fontenay était un point de passage incontournable sur la Vendée et faisait ainsi la jonction entre la plaine vendéenne et Niort/Poitiers. Ce sont donc deux agglomérations d'importance qui sont reliées par ce chemin en bordure de plaine. Sa désaffectation – et du même coup sa disparition dans les études des érudits et chercheurs - semble liée à un déplacement du flux sur l'Ouest. En effet, ce tracé s'inscrit dans un itinéraire à plus petite échelle qui a généré une série de formes dépendantes de son orientation générale. Au sein de ce domaine d'attraction de la voie, le tracé Fontenay/Thiré est plus ancien car il ne traverse pas d'autres bourgs et villages contrairement aux autres tracés dans la plaine, inscrits dans une trame plus récente, médiévale et moderne. Le déplacement des tracés sur l'Ouest de cet itinéraire sera entériné de manière forte par deux fois : au XVIIIe siècle avec la construction de la voie royale régularisant la liaison Niort/Fontenay/Ste-Hermine/Bournezeau et à la fin du XXe siècle avec la création de l'A83 qui décale encore plus vers l'Ouest le tracé principal de cet itinéraire. Celui-ci est donc très résilient.

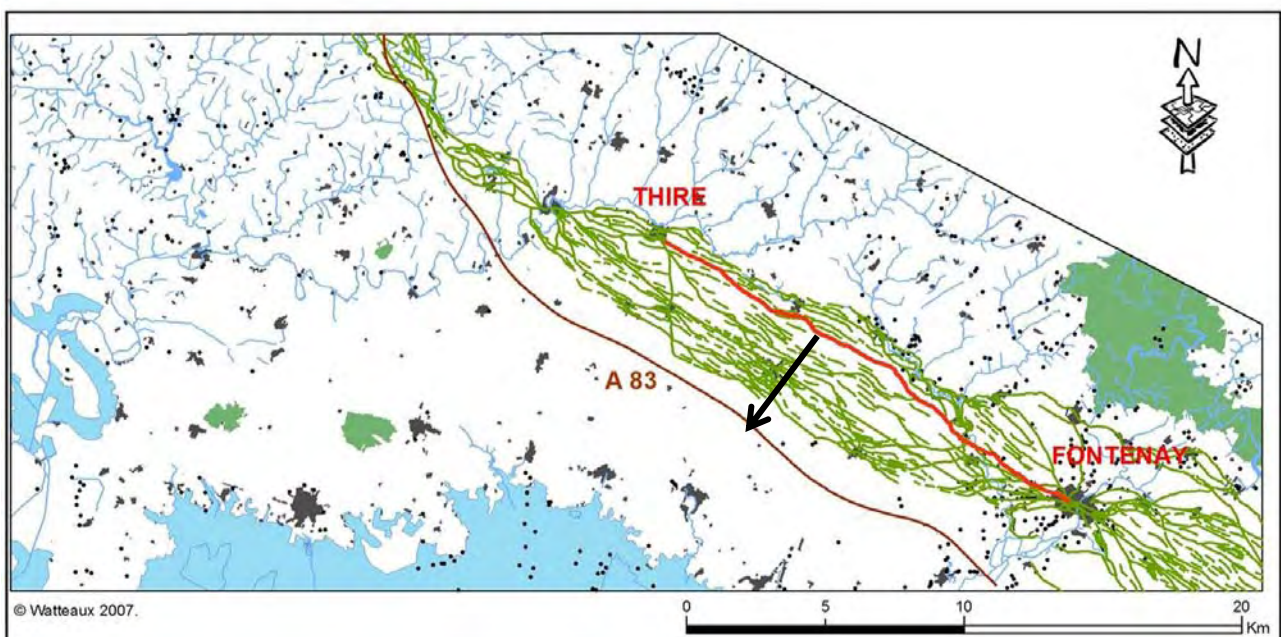


Fig. 34. Inscription de l'antique tracé Thiré/Fontenay dans un itinéraire plus global et très résilient.

Enfin, la forme même du bourg est originale et peut être très probablement interprétée comme la fossilisation morphologique d'une ancienne enceinte urbaine. On remarque en effet une forme carrée et des phénomènes de pattes d'oie aux différents coins de cette forme qui rappellent les enceintes urbaines bien connues ailleurs. Malheureusement les guerres de Religion puis de Vendée ont fait disparaître la plus grande partie des archives médiévales concernant le département et en particulier les séries E, G et H, incontournables pour les médiévistes. Nous ne pouvons donc pas vraiment espérer confirmer cette hypothèse par l'étude des textes.



Fig. 35. Indices morphologiques d'une ancienne enceinte urbaine à Thiré.
(Fond : carte topographique au 25 000^e).

- *Les tracés dans le bocage : une étude en cours :*

La recherche dans l'espace actuellement embocagé s'avère plus délicate compte tenu de l'extrême morcellement du réseau routier lié à la nature dispersée de l'habitat. Néanmoins le travail sur les limites fortes qui correspondent autant à des entités viaries que parcellaires et l'étude de la carte topographique au 25 000^e représentant les haies permettent de pallier efficacement ces difficultés.

L'analyse des tracés étant en cours nous ne donnerons donc que deux exemples :

- *L'itinéraire de Mareuil-sur-Lay, une des très anciennes portes d'entrée sur cet espace embocagé, à la Roche-sur-Yon.* La route royale qui y mène est récente mais reprend, comme c'est très souvent le cas en Vendée, un tracé antérieur. Il s'avère même à l'analyse que plusieurs tracés s'inscrivent dans cet itinéraire afin de desservir les multiples hameaux du bocage. Cet itinéraire a pris de l'importance à partir du Moyen Age et surtout de l'époque moderne car la Roche-sur-Yon, bien que préfecture aujourd'hui, ne fut pas un habitat important. On sait qu'une seigneurie y réside (mention du XI^e et vestiges du Xe) et qu'elle est érigée au XV^e en principauté. L'importance de cet axe devient fondamentale seulement au début du XIX^e. En effet, détruite presque totalement par les guerres de Vendée, Napoléon Ier la reconstruit en 1804 et en fait alors la ville principale du département en la créant de toutes pièces au centre même du bocage afin de mater au mieux les foyers de résistance.

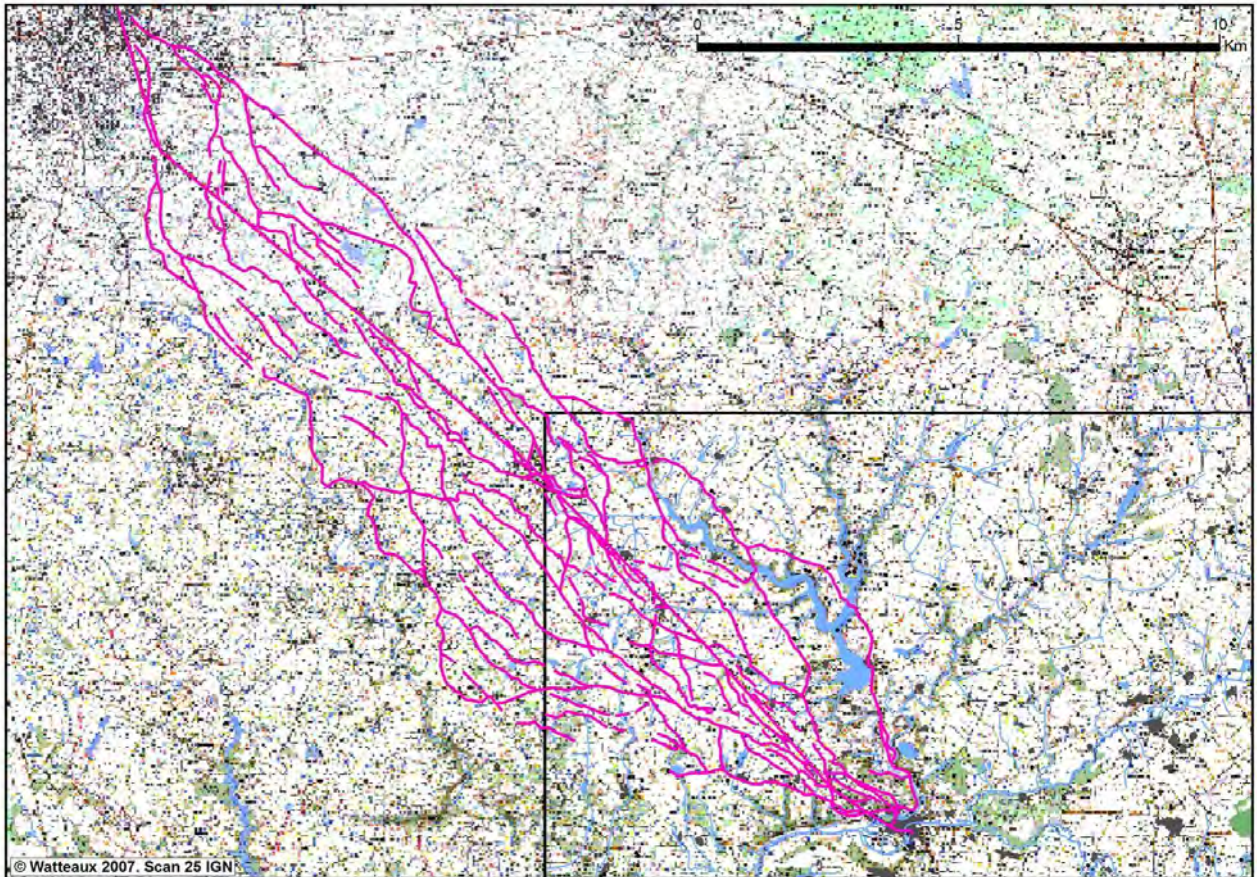


Fig. 36. Tracés entrant dans l'itinéraire Mareuil-sur-Lay/La Roche-sur-Yon.

- autre exemple : dans la partie Est du bocage de notre secteur : un ensemble de tracés se raccordent à l'axe Chantonay/Vouvant qui suit lui-même une orientation topographique guidée par l'escarpement géomorphologique de la faille de Chantonay d'orientation sud-armoricaine (NO-SE). Les tracés situés dans la partie N-N-E de notre secteur relient donc la plaine au bassin de Chantonay en remontant les ruisseaux prenant naissance dans cette hauteur qui les sépare. Ils sont en effet grandement liés ici à la topographie et à l'hydrographie qui génèrent l'orientation NNE-SSO de ces tracés.

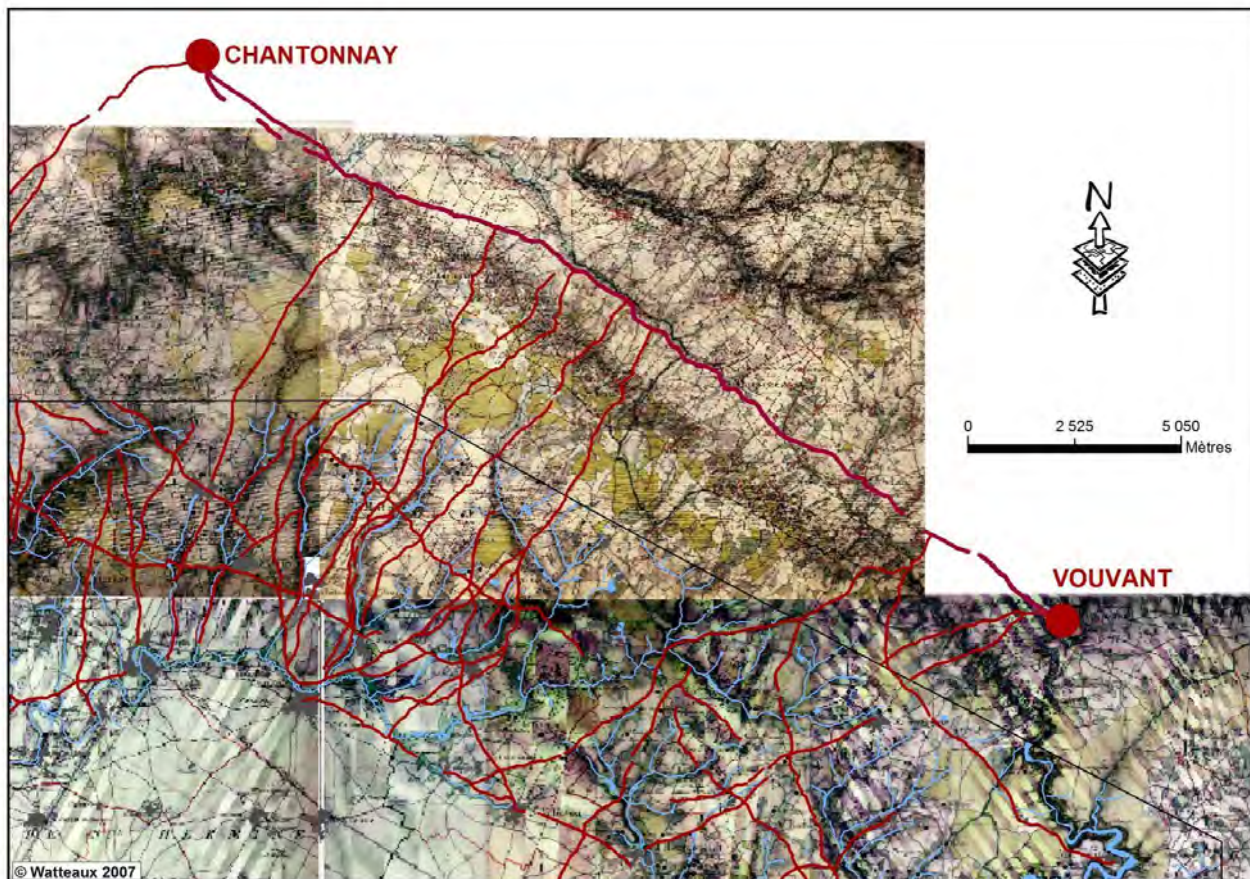


Fig. 37. Tracés se raccordant à l'axe Chantonnay/Vouvant.
(Fond : Minutes d'Etat-Major au 40 000^e, milieu XIXe).

CONCLUSION :

L'enjeu de ce travail est donc de poser différemment la question de l'étude des paysages dans ce secteur de l'Ouest de la France, en dépassant la notion fourre-tout de bocage et même d'« Ouest » et en mettant en avant la nécessité d'une *archéo-géographie* pour comprendre la richesse planimétrique de ces régions trop souvent négligée par rapport aux terroirs d'openfield. L'analyse archéogéographique permet en effet de mettre en avant ce qui relie ces deux espaces agraires aujourd'hui très différenciés, à savoir des réseaux parcellaires et routiers. Les formes qui les composent révèlent une association entre ces deux ensembles paysagers qu'on n'avait pas assez analysée et qui reste encore à approfondir et mieux caractériser dans la suite de nos recherches.

BIBLIOGRAPHIE :

www.archeogeographie.org

ANDREE M., 1992, « La papaudière » Sainte-Hermine. Autoroute A 83 Nantes-Niort, Rapport de fouille, AFAN-SRA, Nantes-Poitiers.

BERNARD E., 2002, « L'occupation antique dans la plaine fontenaisienne », *Recherches vendéennes*, n°9 : 73-92.

BERNARD E. et al., 1996, *Carte Archéologique de la Gaule. La Vendée (85)*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

BIROCHEAU P. et LARGE J-M., 2002, « La préhistoire de Fontenay-le-Comte et de la basse vallée de la Vendée », *Recherches vendéennes*, n°9 : 47-72.

- BRETAGNE P., 1991, A 83 Nantes-Niort. *Etude d'impact archéologique. Bilan méthodologique*, AFAN-SRA, Nantes-Poitiers.
- BRETAGNE P., 1991, A83 Nantes-Niort. *Etude d'impact archéologique. Rapport d'activité. Etudes thématiques*, AFAN-SRA, Nantes-Poitiers.
- BRETAGNE P., « Autoroute A 83 : le fil du temps », 303. *Arts, recherches et créations*, t. XLII : 33-41.
- BROCHET L., 1907, « Etude sur les voies romaines en Bas-Poitou et pays circonvoisins », *Société d'Emulation de la Vendée* : 101-201.
- BUJEAUD A., 1965, « Quelques chemins anciens des environs de Sainte-Hermine », *La Revue du Bas Poitou et des Provinces de l'Ouest* : 329-334.
- CAVOLEAU J. A., 1978, *Statistique ou description générale du département de la Vendée annotée et considérablement augmentée par A.-D. de la Fontenelle de Vaudoré*, Laffitte Reprints, Marseille (1^{ère} éd. 1844 - Paris).
- CHABOT Ch. de, 1957, « Le bocage vendéen et le problème des haies », *La revue du Bas Poitou*, t.68 : 337-342.
- CHARAUD A.-M., 1949, « Bocages et plaines dans l'ouest de la France », *Annales de Géographie*, 58 : 113-125.
- CHAUVET A. et RENARD J., 1978 *La Vendée. Le pays – les hommes*, Le Cercle d'Or, Les Sables d'Olonne.
- CHAUVIGNE A., 1909, « Géographie historique et descriptive du bocage vendéen », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n°1 : 258-280.
- CHOUQUER G., sous presse, *Traité d'archéogéographie*, t. I : *Morphologie générale*, Errance, Paris.
- CHOUQUER G., 2007, *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*, Préface de Bruno Latour, Coimbra-Porto.
- CHOUQUER G., 2005, « L'émergence de la planimétrie agraire à l'Age du Fer », *Etudes Rurales*, n°175-176 : 29-52.
- CHOUQUER G. (dir.), 2003, *Objets en crise, objets recomposés*, *Etudes rurales*, n°167-168.
- CHOUQUER G., 2000, *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire*, Errance, Paris.
- DORIATH M., 1994, « Occupation du sol et peuplement dans la région mareuillaise, des origines à la fin du MA », *Recherches vendéennes*, n°1 : 155-180.
- DUBOIS K., 1992, *Occupation du sol et histoire du peuplement dans le marais luçonnais (Vendée), des origines à la fin du Moyen Age*, mémoire de T.E.R., Bordeaux III, sous la dir. J.-B. Marquette, Bordeaux.
- GAUTIER M., 1949, *La Vendée (Bas-Poitou). Esquisse géographique*, Ed. Henri Potier, La Roche-sur-Yon.
- LAVIGNE C., 2003 « De nouveaux objets d'histoire agraire pour en finir avec le bocage et l'openfield », *Etudes Rurales*, n°167-168 : 133-185.
- MALTE-BRUN V.A., 1987, *Le département de la Vendée. Histoire, géographie, statistique, administration*, Les éditions du Bastion (réed. 1882).
- MARCHAND C., 2003, « Des centuriations plus belles que jamais ? Proposition d'un modèle dynamique d'organisation des formes », *Etudes Rurales*, n° 167-168 : 93-114.
- MARCHAND C., 2000, *Recherches sur les réseaux de formes. Processus dynamiques des paysages du Sénonais occidental*, Thèse, Université de Tours, 2 vol.
- MERLE L., 1958, *La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Age à la Révolution*, SEVPEN, Paris.
- MINIER D., 1997, *La châteltenie de Mareuil au XV^e s.*, mémoire de maîtrise sous dir. Jean-Luc Sarrazin, Nantes.
- NILLESSE O., 2002, « Le Pas de Noyer » Sainte-Hermine. Autoroute A 83 Nantes-Niort, Rapport de fouille, INRAP, SRA des Pays-de-la-Loire, Nantes.
- NILLESSE O., 1994, « Les établissements ruraux gaulois dans le sud de la Vendée », in O. Buchsenschutz et P. Méniel (éd.), *Les installations agricoles de l'âge du fer en Ile-de-France*, Actes du colloque de Paris (1993), Presses de l'ENS, Paris : 277-294.

- PASSERAT C., 1909, « Les plaines du Poitou », *Revue de géographie annuelle*, tome 3 : 155-375.
- PERIDY P., 1999, « Archéologie aérienne du bocage vendéen (France). Etat des recherches », in B. réart (dir.), Actes du colloque international d'archéologie aérienne (Amiens, 15-18 oct 1992), *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 17 : 373-386.
- PERIN P., 1992, « La part du haut Moyen Âge dans la genèse des terroirs de la France médiévale », in M. Parisse et X. Barral i Altet (eds.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Actes du colloque "La France de l'an Mil" (Paris-Senlis, 22-25 juin 1987), Picard, Paris : 225-234.
- PEYTREMANN E., 2003, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. 2 vol., Mémoires de l'AFAM XIII, Saint-Germain-en-Laye.
- POISSONNIER B., 1997, *La Vendée préhistorique*, Geste éditions, La Crèche.
- RAYNAUD C., 2003, « De l'archéologie à la géographie historique : le système de peuplement de l'Âge du Fer au Moyen Âge », in M. Bats, B. Dedet, P. Garmy (dir.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, supplément 35 à la *Revue archéologique de Narbonnaise* : 323-354.
- ROBERT S., 2003, *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire. Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val d'Oise*, thèse de l'Université de Paris I, sous la dir. G. Chouquer, Paris.
- SARRAZIN J-L. et al., 1982, *La Vendée, des origines à nos jours*, Bordessoules, St-Jean-d'Angély.
- VALOTTEAU F., 1996, *Le Néolithique de la vallée du Lay. Point des connaissances*, maîtrise sous la direction de Demoule, Paris 1.
- VIALET P., 1995, *Autoroute A83 Nantes-Niort, Sud-Vendée (85). Rapport d'évaluation sur les indices de sites de faible densité, 1993-1995*. Nantes : Service Régional d'archéologie des Pays de la Loire, 2 vol.
- VION E., 1989, « L'analyse archéologique des réseaux routiers : une rupture méthodologique, des réponses nouvelles », *Paysages Découverts*, I : 67-99.
- WATTEAUX M., sous presse, « Le bocage dans la représentation scientifique et la schématisation des paysages ruraux français », in A. Antoine et D. Marguerie (dir.), *Bocages et Sociétés*, actes du colloque de Rennes (29-30/09 et 01/10/2004), PUR.
- WATTEAUX M., à paraître, « Du plan radio-concentrique au plan radio-quadrillé : relecture archéo-géographique des rapports entre pouvoir et formes du paysage au Moyen Age », in Ph. Rodriguez (dir.), *Pouvoir et Territoire*, Actes du colloque de St-Etienne (7-8 novembre 2005).
- WATTEAUX M., à paraître, « Nouvelles perspectives de recherche en archéogéographie morphologique », in E. Peytremann (dir.), *XXVI^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne*, Nancy (22-25 septembre 2005), Publications de l'AFAM.
- WATTEAUX M., 2005, « Sous le bocage, le parcellaire... », *Etudes Rurales*, n°175-176 : 53-80.
- WATTEAUX M., 2003, « Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés », *Etudes Rurales*, n°167-168 : 187-214.
- WATTEAUX M., 2003, « A propos de la "naissance du village au Moyen Age" : la fin d'un paradigme ? », *Etudes Rurales*, n°167-168 : 307-318.